

47	03/07/2013	BE 0221.518.504	92	EUR
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.

13278.00394

CONSO 1.1

COMPTES CONSOLIDÉS EN EUROS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM ⁽¹⁾ ⁽²⁾ : INTEGRALE

Forme juridique: Caisse Commune d'assurances

Adresse: Place Saint-Jacques N°: 11 Bte: 101

Code postal: 4000 Commune: Liège.....

Pays: Belgique.....

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de:

Adresse Internet ⁽³⁾: <http://www.integrale.be>

Numéro d'entreprise

BE-0221.518.504

COMPTES CONSOLIDÉS communiqués à l'assemblée générale du

2013/06/14

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

2012/01/01

au

2012/12/31

Exercice précédent du

2011/01/01

au

2011/12/31

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** ⁽¹⁾ identiques à ceux publiés antérieurement.

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GÉRANTS de l'entreprise consolidante et des COMMISSAIRES ayant contrôlé les comptes consolidés

Alain DE LONGUEVILLE, Director of Group Retirement Plans, rue Champ Rodange 104-1410 WATERLOO, Président

Victor FABRY, Directeur financier, Blockhouse 10-4890 THIMISTER-CLERMONT, Président

Marc BEYENS, Directeur, Noblehay 117-4653 BOLLAND, Administrateur

Fausto CASAGRANDE, Président délégation Setca, rue Basse Marquet 79-4470 SAINT-GEORGES, Administrateur

Etienne DE LOOSE, Pensionné, Bundelweestraat 24-9308 GIJZEGEM (AALST), Administrateur

Arnoud de PRET, Administrateur de sociétés, rue du Loutrier 65-1170 BRUXELLES, Administrateur indépendant

Philippe DELAUNOIS, Administrateur de sociétés, Chemin de Couture 3A-1380 LASNE, Administrateur indépendant

Johan DELESIE, Directeur juridique, Jan Frans Willemstraat 46-2530 BOECHOUT, Administrateur

Francis FREDERICK, Chef coordinateur des Services financiers, rue du Foyer Jambois 10-5100 JAMBES, Administrateur

Pierre KEMPENEERS, Prépensionné, Voie des Prés 83-4610 BELLAIRE, Administrateur

Eduard LAMBRECHTS, Executive Director, Mechelsesteenweg 323-2500 LIER, Administrateur

Francis LEFEVRE, Vice-President Internal Assurance, rue du Vieux Fermier 36-5100 ANDOY, Administrateur

Pierre MEYERS, Administrateur de sociétés, Domaine du Monty-Asse 438-4654 CHARNEUX, Administrateur

Marc MOLES LE BAILLY, Directeur général, Esselaer 34-1630 LINKEBEEK, Administrateur

Sabine MOONEN, Head of Benefits-Human Resources, Allée des Saules 12-4837 BAELEN, Administrateur

Daniel MOTTON, HR Director Belgium & Northern Europe, Holleweg 4-2960 BRECHT, Administrateur

Thai Binh NGUYEN, Responsable Gestion du personnel, rue de la Tolle 51-4432 ALLEUR, Administrateur

Sylvianne PORTUGAELS, Directrice générale SLF, Chemin Marcors 14-4052 BEAUFAYS, Administrateur indépendant

Fritz POTEMANS, Sociaal departement, E. Van Elewijckstraat 95-1780 WEMMEL, Administrateur

Marcel SAVOYE, Prépensionné, rue des Garennes 135-7134 RESSAIX, Administrateur indépendant

Georges SELS, Pensionné, rue Cardinal Cardijn 5/9-4680 OUPEYE, Administrateur

(1) Biffer la mention inutile.

(2) En cas de consortium, remplir la section CONSO 4.4.

(3) Mention facultative.

Erik VAN DEN HEEDE, Pensionné, Begonialaan 11-2531 VREMDE, Administrateur

François VANDERSCHELDE, Pensionné, Renbaanlaan 130-1970 WEZEMBEEK-OPPEM, Administrateur

Alfons VERPLAETSE, Eregouverneur NBB, Schaveyslaan 25-1650 BEERSEL, Administrateur indépendant

Nicolas CASTIGLIONE, DRH, Parc de la Gotte 50-4550 NANDRIN, Administrateur (démission en date du 29/03/2012)

Robert VERLEYSSEN, Pensionné, Bissésstraat 17/21-1070 BRUXELLES, Administrateur (démission en date du 11/09/2012)

Jacques TISON, Réviseur d'entreprises (A01800), représentant PWC SCCRL, Réviseurs d'entreprises (B00009),

Woluwedal, 18-1932 SINT STEVENS-WOLUWE - Commissaire agréé (0429.501.944)

Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

CAS OÙ LES COMPTES CONSOLIDÉS D'UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ÉTRANGER SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (*article 113, § 2, 4^ª du Code des sociétés*)

.....
.....

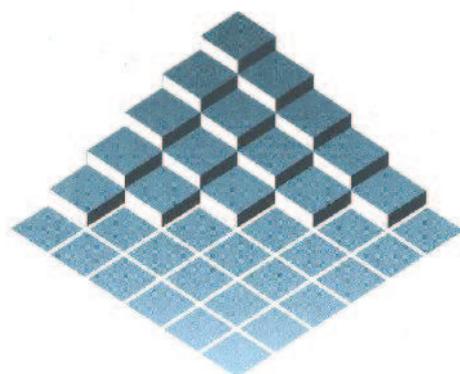
Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: 92 Numéro des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

*Integrale c.c.a.
États financiers IFRS consolidés
au 31 décembre 2012*



integrale

Table des matières

État de la situation financière consolidée au 31 décembre 2012.....	3
État de la situation financière consolidée au 31 décembre 2012 (suite).....	4
Compte de résultats consolidés au 31 décembre 2012.....	5
État consolidé du résultat global au 31 décembre 2012.....	6
État de variations des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2012.....	7
État consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2012.....	9
Notes aux états financiers consolidés.....	10
1. Information générale.....	10
2. Résumé des principes comptables significatifs.....	11
3. Jugements et estimations comptables principaux.....	22
4. Gestion du capital.....	23
5. Gestion des risques financiers et d'assurance.....	24
6. Autres immobilisations incorporelles.....	40
7. Immeubles de placement.....	41
8. Placements financiers hors dérivés.....	42
9. Instruments financiers dérivés.....	47
10. Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles.....	49
11. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance et autres créances.....	50
12. Autres actifs.....	52
13. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	53
14. Capital social et primes d'émission.....	54
15. Résultats reportés et autres réserves, résultat net de la période.....	55
16. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.....	56
17. Dettes de financement.....	57
18. Autres dettes.....	58
19. Actifs et passifs d'impôts différés.....	59
20. Avantages au personnel.....	62
21. Provisions pour risques et charges.....	65
22. Résultat des activités d'assurance.....	66
23. Autres produits / charges (-) des activités courantes, net.....	68
24. Résultat financier net.....	69
25. Dépenses par nature.....	71
26. Charges de personnel.....	72
27. Impôts sur le résultat.....	73
28. Engagements.....	74
29. Transactions avec les parties liées.....	75
30. Événements postérieurs à la clôture.....	76
31. Liste des sociétés consolidées.....	77
32. Impact de la transition aux normes IFRS.....	79
33. Honoraires des auditeurs.....	81
Rapport de gestion.....	82

État de la situation financière consolidée au 31 décembre 2012

(En euros)	Note	31 décembre 2012	31 décembre 2011	Ouverture IFRS 1er janvier 2011
Autres immobilisations incorporelles	6	523.100	377.138	168.904
Immobilisations incorporelles		523.100	377.138	168.904
Investissements dans des entreprises associées		135.365	151.970	144.345
Immeubles de placement	7	331.669.942	259.616.196	213.480.392
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme		19.309.854	20.756.111	23.168.449
Actifs financiers disponibles à la vente		1.510.012.098	1.023.707.617	1.036.985.824
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats		308.776.003	255.447.145	299.445.932
Prêts, dépôts et autres placements financiers		73.251.701	83.607.350	85.272.731
Placements financiers	8	1.911.349.656	1.383.518.223	1.444.872.937
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	10	4.770.246	4.927.852	4.349.739
Impôts différés actifs	19	1.585.691	3.232.755	1.601.027
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	11	18.310.500	17.816.723	18.003.785
Autres créances	11	83.077.251	97.889.610	110.586.169
Autres actifs	12	40.618.613	31.021.235	32.013.646
Autres actifs		148.362.301	154.888.175	166.554.366
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	128.693.303	73.272.883	43.005.877
TOTAL ACTIF		2.520.733.667	1.871.824.585	1.868.226.820

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

État de la situation financière consolidée au 31 décembre 2012 (suite)

(En euros)	Note	31 décembre 2012	31 décembre 2011	Ouverture IFRS 1er janvier 2011
Capital social et primes d'émission	14	30.000.000	20.000.000	
Résultats reportés et autres réserves	15	119.688.952	-45.164.052	43.929.741
Résultat net de la période	15	3.441.615	-18.847.015	
Capitaux propres part du Groupe		153.130.568	-44.011.067	43.929.741
Intérêts de tiers		8.936.688	8.105.313	7.514.449
TOTAL CAPITAUX PROPRES		162.067.256	-35.905.755	51.444.190
Passifs liés à des contrats d'assurance	16.1	2.016.489.036	1.582.118.273	1.437.313.701
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	16.1	12.165.535	10.603.524	12.433.558
Passifs relatifs à la participation aux bénéficiaires	16.1	2.104.284	1.266.082	2.469.689
Passifs liés aux avantages au personnel	20	14.196.377	11.007.302	10.568.805
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	16	2.044.955.232	1.604.995.180	1.462.785.753
Prêts subordonnés		142.553.990	144.785.000	143.725.000
Dettes envers des établissements de crédit		123.474.270	128.181.761	121.788.356
Dettes de financement	17	266.028.260	272.966.761	265.513.356
Provisions pour risques et charges	21	142.768	163.963	109.996
Instruments financiers dérivés	9	2.285.723	778.679	564.828
Impôts différés passifs	19	24.065.240	13.657.771	10.843.918
Dettes d'impôt exigible	18	4.301.943	2.448.352	2.798.421
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	18	1.357.304	4.665.867	66.792.394
Autres dettes	18	15.529.941	8.053.768	7.373.965
Autres passifs		47.540.151	29.604.435	88.373.525
TOTAL DETTES		2.358.666.411	1.907.730.340	1.816.782.630
TOTAL PASSIF		2.520.733.667	1.871.824.585	1.868.226.820

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Compte de résultats consolidés au 31 décembre 2012

(En euros)	Note	2012	2011
Primes émises brutes	22.1	453.143.413	164.514.311
Primes cédées aux réassureurs	22.1-3	-2.056.418	-1.978.457
Primes acquises		451.086.995	162.535.853
Autres produits des activités d'assurance		422.198	3.025.873
Chiffre d'affaires des activités d'assurance	22.1	451.509.193	165.561.726
Chiffre d'affaires autres activités	23	19.930.926	15.710.933
Produits des placements		108.570.197	76.079.229
Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements		19.791.727	-6.095.503
Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le biais du compte de résultats (nette)		1.240.437	-41.245.515
Produits financiers nets	24	129.602.361	28.738.211
PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES		601.042.481	210.010.871
Charges des prestations des contrats d'assurance	16.2	-546.759.136	-179.206.534
Résultat net des cessions aux réassureurs	22.2-3	1.770.243	1.618.014
Autres charges des activités d'assurance		-2.908.849	-2.202.863
Charges techniques des activités d'assurance	22.2	-547.897.742	-179.791.383
Frais d'administration		-5.784.687	-5.244.317
Autres charges d'exploitation		-281.504	-223.316
Charges d'exploitation		-6.066.191	-5.467.632
Amortissement et dépréciation des valeurs de portefeuille		-27.078.242	-28.097.040
Charges liées aux dettes de financement	24	-13.378.563	-11.860.114
Charges de gestion des placements	24	-3.108.893	-2.268.250
Autres charges d'exploitation		-43.565.699	-42.225.404
CHARGES DES ACTIVITES COURANTES		-597.529.632	-227.484.419
RESULTAT OPERATIONNEL		3.512.849	-17.473.548
RESULTAT AVANT IMPOTS		3.512.849	-17.473.548
Impôts sur le résultat et impôts différés	27	934.512	-2.468.783
RESULTAT NET DES ACTIVITES COURANTES APRES IMPOT		4.447.361	-19.942.331
RESULTAT NET CONSOLIDE		4.447.361	-19.942.331
Part du Groupe		3.441.615	-18.847.015
Part des participations ne donnant pas le contrôle		1.005.745	-1.095.316

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global au 31 décembre 2012

(En euros)	Note	2012	2011
RESULTAT NET CONSOLIDÉ		4.447.361	-19.942.331
Autres éléments du résultat global recyclable au compte de résultat			
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		127.987.384	-56.893.517
Recyclage vers le compte de résultats lors de ventes d'actifs financiers disponibles à la vente		42.916.565	938.422
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite			
Impôts différés relatifs aux gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global recyclable au compte de résultat (*)	19.2	-3.035.987	1.174.877
Autres éléments du résultat global recyclable au compte de résultat, net d'impôt		167.867.963	-54.780.218
Autres éléments du résultat global non-recyclable au compte de résultat			
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite à prestations définies	20	-2.522.225	726.026
Impôts relatifs aux gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global			
Autres éléments du résultat global non-recyclable au compte de résultat, net d'impôt		165.345.738	-54.054.193
PRODUITS ET CHARGES RECONNUS EN AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		165.345.738	-54.054.193
RESULTAT NET GLOBAL CONSOLIDÉ		169.793.098	-73.996.524
Part du Groupe		168.787.353	-72.901.208
Part des participations ne donnant pas le contrôle		1.005.745	-1.095.316

(*) Intégrale c.c.a. n'est pas soumise à l'impôt des sociétés. Les impôts différés calculés ci-dessus sont relatifs aux filiales soumises à cet impôt.

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

État de variations des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2012

2012

(En euros)	Capital social	Primes d'émission	Résultat reporté des exercices antérieurs	Actifs financiers disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Autres	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres part ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier	20.000.000		-19.942.331	-105.001.019		59.836.968	-44.011.067	8.105.313	-35.905.755
Résultat net consolidé			4.447.361				3.441.615	1.005.745	4.447.361
Produits et charges reconnus en autres éléments du résultat global				167.867.963		-2.522.225	165.345.738		165.345.738
Résultat global net consolidé	0	0	4.447.361	167.867.963	0	-2.522.225	168.787.353	1.005.745	169.793.098
Mouvements de capital	10.000.000						10.000.000		10.000.000
Distribution de dividendes									
Variation du périmètre de consolidation									
Autres mouvements						18.354.283	18.354.283	-174.370	18.179.913
Capitaux propres au 31 décembre	30.000.000	0	-15.494.971	62.866.943	0	75.669.027	153.130.569	8.936.688	162.067.257

Le montant de 18 millions d'euros repris sous le poste « autres » correspond au reclassement du fonds de réserve des provisions techniques vers la rubrique des fonds propres.

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

2011

(En euros)	Capital social	Primes d'émission	Résultat reporté des exercices antérieurs	Actifs financiers disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Autres	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres part ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier			-50.220.801			94.150.543	43.929.741	7.514.449	51.444.190
Résultat net consolidé			-19.942.331				-18.847.015	-1.095.316	-19.942.331
Produits et charges reconnus en autres éléments du résultat global				-54.780.218		726.026	-54.054.193		-54.054.193
Résultat global net consolidé			-19.942.331	-54.780.218		726.026	-72.901.208	-1.095.316	-73.996.524
Mouvements de capital	20.000.000						20.000.000		20.000.000
Autres mouvements						-35.039.600	-35.039.600	1.686.180	-33.353.420
Capitaux propres au 31 décembre	20.000.000		-19.942.331	-105.001.019		59.836.968	-44.011.067	8.105.313	-35.905.755

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2012

(En euros)	Note	2012	2011
Résultat net des activités courantes avant impôt		3.512.849	-17.473.548
Amortissements et dépréciations d'actifs corporels et incorporels		12.221.910	7.705.605
Amortissements et dépréciations des valeurs de portefeuille		8.629.634	18.125.647
Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le biais du compte de résultats (nette)		-2.561.330	42.523.585
Variation des passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement		439.960.051	142.209.428
Variation des provisions pour risques et charges, et autres passifs		1.485.849	267.818
Réserves		70.693.854	-31.808.901
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel qui ne correspondent pas à des flux monétaires et à des reclassements de flux financiers		530.429.968	179.023.181
Variation des créances et des dettes d'exploitation		10.910.169	-47.570.692
Impôts décaissés		-167.763	-350.069
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		544.685.222	113.628.871
Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers		1.140.307.268	367.462.182
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placements financiers		-1.548.369.559	-423.639.388
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-84.264.010	-54.638.063
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-492.326.301	-110.815.270
Flux de trésorerie liés aux opérations avec les actionnaires	14	10.000.000	20.000.000
Flux de trésorerie liés aux financements du Groupe		-6.938.501	7.453.405
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		3.061.499	27.453.405
TOTAL DES FLUX DE TRESORERIE NETS		55.420.421	30.267.006
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		73.272.883	43.005.877
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		544.685.222	113.628.871
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-492.326.301	-110.815.270
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		3.061.499	27.453.405
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre		128.693.303	73.272.883
dont :			
Comptes courants		56.301.310	43.176.592
Comptes à terme		72.391.993	30.096.290

Les notes 1 à 32 font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Notes aux états financiers consolidés

1. Information générale

Integrale Caisse commune d'assurance, dont le siège est établi en Belgique, place Saint-Jacques 11/101 à Liège, est spécialisée dans les pensions complémentaires. Son activité principale consiste à offrir et à gérer des assurances de groupe.

Parallèlement à cette activité, Integrale c.c.a. offre toutes les assurances pension possibles :

- Régimes de pension sectoriels,
- Structures d'accueil et transferts de réserves,
- Conventions de prépensions,
- Produits de remplacement,
- Assurances de groupe spécifiques pour indépendants,
- Toutes autres formes d'assurances pension.

Integrale c.c.a. opère principalement en Belgique et au Luxembourg par l'intermédiaire de sa filiale Integrale Luxembourg s.a. La liste des entités incluses dans le périmètre de consolidation des états financiers d'Integrale c.c.a. figure dans la note 31.

La liste des Administrateurs d'Integrale c.c.a. s'établit comme suit :

Alain DE LONGUEVILLE, Director of Group Retirement Plans, rue Champ Rodange 104-1410 WATERLOO, Président
Victor FABRY, Directeur financier, Blockhouse 10-4890 THIMISTER-CLERMONT, Président
Marc BEYENS, Directeur, Noblehay 117-4653 BOLLAND, Administrateur
Fausto CASAGRANDE, Président délégation Setca, rue Basse Marquet 79-4470 SAINT-GEORGES, Administrateur
Etienne DE LOOSE, Pensionné, Bundelweestraat 24-9308 GIJZEGEM (AALST), Administrateur
Arnoud de PRET, Administrateur de sociétés, rue du Loutrier 65-1170 BRUXELLES, Administrateur indépendant
Philippe DELAUNOIS, Administrateur de sociétés, Chemin de Couture 3A-1380 LASNE, Administrateur indépendant
Johan DELESIE, Directeur juridique, Jan Frans Willemsstraat 46-2530 BOECHOUT, Administrateur
Francis FREDERICK, Chef coordinateur des Services financiers, rue du Foyer Jambois 10-5100 JAMBES, Administrateur
Pierre KEMPENEERS, Prépensionné, Voie des Prés 83-4610 BELLAIRE, Administrateur
Eduard LAMBRECHTS, Executive Director, Mechelsesteenweg 323-2500 LIER, Administrateur
Francis LEFEVRE, Vice-Président Internal Assurance, rue du Vieux Fermier 36-5100 ANDOY, Administrateur
Pierre MEYERS, Administrateur de sociétés, Domaine du Monty-Asse 438-4654 CHARNEUX, Administrateur
Marc MOLES LE BAILLY, Directeur général, Esselaer 34-1630 LINKEBEEK, Administrateur
Sabine MOONEN, Head of Benefits-Human Resources, Allée des Saules 12-4837 BAELEN, Administrateur
Daniel MOTTON, HR Director Belgium & Northern Europe, Holleweg 4-2960 BRECHT, Administrateur
Thai Binh NGUYEN, Responsable Gestion du personnel, rue de la Tolle 51-4432 ALLEUR, Administrateur
Sylvianne PORTUGAELS, Directrice générale SLF, Chemin Marcors 14-4052 BEAUFAYS, Administrateur indépendant
Fritz POTEMANS, Sociaal departement, E. Van Elewijckstraat 95-1780 WEMMEL, Administrateur
Marcel SAVOYE, Prépensionné, rue des Garennes 135-7134 RESSAIX, Administrateur indépendant
Georges SELS, Pensionné, rue Cardinal Cardijn 5/9-4680 OUPEYE, Administrateur
Erik VAN DEN HEEDE, Pensionné, Begonialaan 11-2531 VREMDE, Administrateur
François VANDERSCHelde, Pensionné, Renbaanlaan 130-1970 WEZEMBEEK-OPPEM, Administrateur
Alfons VERPLAETSE, Eregouverneur NBB, Schaveyslaan 25-1650 BEERSEL, Administrateur indépendant
Nicolas CASTIGLIONE, DRH, Parc de la Gotte 50-4550 NANDRIN, Administrateur (démission en date du 29/03/2012)
Robert VERLEYSSEN, Pensionné, Bisséstraat 17/21-1070 BRUXELLES, Administrateur (démission en date du 31/07/2012)

2. Résumé des principes comptables significatifs

Les principales méthodes comptables IFRS du Groupe appliquées en vue de l'établissement des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

2.1. Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés d'Integrale c.c.a. pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2012 ont été établis pour la première fois conformément aux normes IFRS ("International Financial Reporting Standards") telles qu'adoptées par l'Union européenne. Celles-ci comprennent toutes les normes IFRS et les interprétations IFRIC émises et d'application au 31 décembre 2012. Ces normes et interprétations telles qu'adoptées par l'Union européenne correspondent aux normes et interprétations publiées par l'IASB et effectives le 31 décembre 2012.

Avant l'exercice 2012, les états financiers consolidés d'Integrale c.c.a. étaient établis en conformité avec les principes comptables admis en Belgique déclinés dans le livre II de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001. Ces règles comptables belges diffèrent des IFRS dans certains domaines. Lors de la préparation des états financiers consolidés IFRS 2012, certaines méthodes de comptabilisation et de valorisation appliquées dans les comptes statutaires ont dû être modifiées pour se conformer aux IFRS. Les chiffres publiés pour les exercices consolidés 2011 et 2010 ont été retraités pour refléter ces ajustements.

Les méthodes comptables décrites dans la présente note ont été appliquées lors de la préparation des états financiers pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2012, dans les informations comparatives présentées dans ces états financiers pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 et lors de la préparation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2011 (la date de transition du Groupe aux IFRS). Conformément à IFRS 1, nous avons :

- fourni une information financière comparative ;
- appliqué rétrospectivement toutes les normes IFRS applicables au 31 décembre 2012, comme requis ; et
- appliqué certaines exemptions optionnelles et certaines exceptions obligatoires en vigueur pour les primo-adoptants (voir explications en note 32).

Les effets de la première application des normes IFRS (et les réconciliations correspondantes entre les normes belges et les normes IFRS) sur les capitaux propres d'ouverture du Groupe au 1er janvier 2011, les capitaux propres au 31 décembre 2011 et le total du résultat global de 2011 sont décrits dans la note 32 « Impact de la transition aux normes IFRS ».

Ces états financiers sont préparés partant de l'hypothèse de la continuité d'exploitation du Groupe dans un avenir prévisible.

L'établissement des états financiers en conformité avec IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables déterminantes. Cela exige également que la Direction et le Conseil d'administration portent un jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines impliquant un niveau plus élevé de discernement ou de complexité, ou les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives pour les états financiers consolidés, sont repris dans la note 3 « Jugements et estimations comptables principaux ».

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants ont été publiés mais ne sont pas encore obligatoires pour l'exercice comptable débutant au 1er janvier 2012 et ne sont pas encore adoptés par l'Union européenne :

- ✓ IFRS 9 « Instruments financiers », date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2015. La norme traite de la classification, l'évaluation et la décomptabilisation d'actifs et passifs financiers.
- ✓ IFRS 10 « États financiers consolidés », date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2013. La nouvelle norme se base sur les principes existants tout en considérant la notion du contrôle comme élément déterminant pour inclure une entité dans les états financiers consolidés.
- ✓ IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur », date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2013. La nouvelle norme explique comment mesurer la juste valeur dans l'information financière.

- ✓ IAS 19 révisée « Avantages du personnel », date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2013. Les amendements résultent dans des changements significatifs de la comptabilisation et de l'évaluation du coût des régimes à prestations définies et indemnités de fin de contrat de travail et d'informations à fournir pour tous les avantages du personnel.
- ✓ IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et coentreprises », date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2013. A la suite de la publication de la norme IFRS 11, IAS 28 révisée exige que les entreprises associées et les coentreprises soient comptabilisées en utilisant la méthode de la mise en équivalence.
- ✓ Amendements à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », date d'entrée en vigueur : 1er juillet 2012. L'amendement change les informations à fournir concernant les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global dans l'état du résultat global.
- ✓ Amendements à la norme IAS 32 « Compensation d'actifs et passifs financiers », date d'entrée en vigueur 1er janvier 2014. Les amendements expliquent les conditions pour la compensation d'actifs et passifs financiers dans l'état de situation financière.
- ✓ Amendements à la norme IFRS 7 « Informations à fournir – Compensation d'actifs et passifs financiers », date d'entrée en vigueur 1er janvier 2013. L'amendement est le résultat d'une collaboration avec le FASB et résulte dans une amélioration d'informations à fournir sur la compensation. Les nouvelles informations à fournir facilitent la comparabilité entre les états financiers IFRS et les états financiers US GAAP.

Les dispositions de la norme IAS 19 révisée ont été appliquées avec effet rétroactif au 1er janvier 2011. Les amendements relatifs à la norme IAS 1 ont également été appliqués. Le management du Groupe suit l'évolution et l'éventuel impact des autres normes, interprétations et amendements.

2.2. Consolidation

Integrale c.c.a., maison mère du Groupe, consolide les entités de son périmètre en utilisant la méthode de consolidation qui doit s'appliquer en fonction du type de contrôle qu'elle exerce sur l'entité.

Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées par Integrale c.c.a. Le contrôle est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier s'il y a ou non contrôle, il est tenu compte des droits de vote potentiels pouvant être exercés sur la période considérée. Les comptes d'une filiale sont intégrés aux comptes consolidés du Groupe à partir de la date à laquelle la société mère acquiert le contrôle de la filiale jusqu'à la date à laquelle elle cesse de l'avoir.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les gains et pertes sur les opérations entre les sociétés du Groupe sont éliminés.

2.3. Regroupement d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées par l'application de la méthode d'acquisition. Le coût de l'acquisition est évalué comme la juste valeur des actifs donnés et des passifs encourus ou engagés à la date de transaction. La fraction du coût d'acquisition excédant la juste valeur de la part du Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est enregistrée comme un écart d'acquisition.

Les frais d'acquisition sont directement portés en charges, sauf les éventuels coûts d'émission de titres d'emprunt et de capitaux propres, qui sont comptabilisés conformément à l'IAS 32 et à l'IAS 39.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur.

2.4. Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition est estimé initialement au coût et représente la partie excédentaire de la juste valeur de la contrepartie transférée par rapport à la quote-part d'Intégrale c.c.a. dans les actifs identifiables nets acquis et les passifs repris.

Une réévaluation négative (badwill) est comptabilisée directement au résultat. Les variations du pourcentage de détention dans des filiales intégralement consolidées sont considérées comme des opérations avec les actionnaires. En conséquence, si le changement de pourcentage en hausse ou en baisse ne conduit pas à un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est apporté à la juste valeur ou au montant de l'écart d'acquisition. Tout gain ou perte dégagé via ces transactions est comptabilisé dans les fonds propres.

L'éventuel goodwill subsistant lors de l'acquisition d'entreprises associées ou de coentreprises est inclus dans la rubrique « Investissements dans des entreprises associées » et un test de perte de valeur est réalisé sur la valeur totale du solde de la rubrique. Un test de perte de valeur est réalisé chaque année pour le goodwill reconnu séparément et celui-ci est enregistré à son coût, déduction faite des réductions de valeur cumulées. Les réductions de valeur sur le goodwill ne sont pas reprises.

2.5. Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est reconnue dans l'état de la situation financière quand les conditions suivantes sont remplies :

- L'actif est identifiable, c'est-à-dire qu'il est soit séparable, soit qu'il résulte de droits légaux ou contractuels ;
- Il est probable que les avantages économiques futurs attendus qui sont attribuables à l'actif vont revenir à Intégrale c.c.a. ;
- Intégrale c.c.a. peut contrôler l'actif ;
- Le coût de l'actif peut être mesuré de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, déduction faite de tout amortissement cumulé et de toute perte de valeur cumulée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation sans pouvoir excéder 5 ans. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur annuel.

Une distinction est effectuée entre les frais de recherche et les frais de développement. Ces derniers sont activés et amortis de façon linéaire. Les frais de recherche sont pris en charge durant l'exercice en cours.

2.6. Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément seront dégagés par le Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilisation différentes, elles sont comptabilisées comme étant des composants distincts au sein des immobilisations corporelles. L'amortissement de ces éléments se fait sur une base linéaire sur la durée d'utilisation estimée.

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés linéairement sur la base de leur durée d'utilité :

Immeubles

Gros œuvre	entre	30 et 40 ans
Toitures/Châssis/Vitrages	entre	15 et 20 ans
Techniques diverses	entre	15 et 20 ans
Aménagements		10 ans
Installations et aménagements		
		10 ans
Matériel roulant	entre	3 et 5 ans
Mobilier		10 ans
Matériel de bureau	entre	3 et 10 ans
Matériel informatique		3 ans

Les immobilisations font l'objet d'une réduction de valeur lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable nette dépasse leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la « juste valeur moins les frais de vente » ou « la valeur d'utilité »).

2.7. Revenus immobiliers

Les revenus immobiliers sont enregistrés en tant que produits dans le compte de résultats.

Lors de la négociation d'un nouveau contrat de location ou lors de la prolongation d'un contrat existant, des avantages, dont le locataire bénéficie, peuvent être prévus (ex : gratuités). Intégrale c.c.a., en tant que bailleur, enregistre les frais liés à ces avantages linéairement dans le compte de résultats, comme une diminution de ses revenus locatifs.

2.8. Actifs financiers

(a) Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

1. Les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types :
 - les placements détenus à des fins de transaction (trading) qui sont des placements pour lesquels l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie ;
 - les actifs financiers désignés de manière optionnelle (held for trading), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :
 - adossement actif/passif pour éviter les distorsions de traitement comptable,
 - instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés.
2. Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.
3. La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
4. Les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres, via les autres éléments du résultat global) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

(b) Reclassements

Un actif financier peut être reclassé hors de la catégorie des placements détenus à des fins de transaction.

Un actif financier classé comme disponible à la vente peut être reclassé hors de la catégorie des actifs disponibles à la vente vers :

- la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque l'intention ou la capacité de l'entreprise a changé ou lorsque l'entité ne dispose plus d'une évaluation fiable de la juste valeur ;
- la catégorie des prêts et créances lorsque l'actif financier répond à la définition de prêts et créances à la date du reclassement et lorsque l'entité a l'intention et la capacité de détenir l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance ;
- la catégorie des placements détenus à des fins de transaction à condition que l'actif ne soit pas un produit dérivé.

Un actif financier classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance peut être reclassé comme disponible à la vente si l'intention ou la capacité de l'entité a changé. Si, dans les deux ans qui précèdent, Integrale c.c.a. a reclassé ou vendu une partie importante de son portefeuille d'investissements initialement détenus jusqu'à échéance, elle ne peut plus classer d'investissements en instruments détenus jusqu'à échéance. En outre, dans le cas de vente ou de reclassement d'une partie significative de ces investissements, l'ensemble de la catégorie d'instruments financiers détenus jusqu'à échéance doit faire l'objet d'un reclassement.

(c) Comptabilisation initiale

Le Groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultats, des éventuels coûts de transaction directement imputables à l'acquisition.

(d) Règles d'évaluation

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à son cours coté sur un marché actif. Lorsque le marché de cet instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des données de marché observables lorsque celles-ci sont disponibles ou, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles, en ayant recours à des hypothèses qui impliquent une part de jugement.

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ainsi que les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif). Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins-values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres via les autres éléments du résultat global.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur via le compte de résultats.

(e) Provisions pour dépréciation

A chaque date d'arrêt des comptes, le Groupe recherche l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

Instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente

Pour les instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré. Des difficultés financières de l'émetteur ou le non paiement de coupons pendant 2 années consécutives seront considérés comme des indicateurs objectifs de dépréciation.

Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par le compte de résultats en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie.

Instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente

Il existe une indication objective de dépréciation dans les cas d'une baisse jugée significative (25 %) ou prolongée (quatre trimestres consécutifs) de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en-dessous de son coût.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, le montant de la dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée par résultat, est enregistré automatiquement en résultat.

Ces critères pourront faire l'objet d'évolutions dans le temps pour tenir compte des changements de l'environnement dans lequel ils ont été définis, en se fondant sur l'exercice du jugement.

Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne sont reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

Placements valorisés au coût amorti

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise via le compte de résultats.

(f) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou que le Groupe transfère l'actif financier.

Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode « First In First Out ».

Les plus et moins-values de cession sont comptabilisées au compte de résultats à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

2.9. Perte de valeur sur actifs non financiers

Les actifs ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas soumis à amortissement et font l'objet de tests de dépréciation annuels. Les actifs sujets à amortissement sont évalués pour en estimer la dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable est irrécouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. Le montant recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Dans le but de calculer une perte de

valeur, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il y a des flux de trésorerie pouvant être identifiés séparément (unité génératrice de trésorerie définie comme étant chaque filiale du Groupe). La valeur des actifs non financiers autres que le goodwill, pour lesquels une perte de valeur a été comptabilisée, est revue à chaque date de clôture et peut éventuellement générer une reprise de cette perte de valeur.

2.10.Dérivés

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent » ;
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché ;
- il est dénoué à une date future.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date où le contrat dérivé est signé et sont par la suite réévalués à leur juste valeur.

Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultats et les modifications de la juste valeur sont reconnues immédiatement dans le compte de résultats.

2.11.Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie disponible, les dépôts à vue auprès des banques, les autres investissements à court terme très liquides avec une maturité originelle de 3 mois ou moins et les découverts bancaires. Les éventuels découverts bancaires sont comptabilisés parmi les dettes dans les passifs courants de l'état de la situation financière.

2.12.Capital

De par sa forme juridique, Integrale c.c.a. n'a pas capital social à proprement parlé. Les montants repris sous la rubrique du capital correspondent à un fonds de garantie destiné à compléter les éléments constitutifs de la marge de solvabilité de la Caisse commune en vue des exigences liées à Solvency II.

2.13.Impôts sur le résultat

Les charges d'impôts comprennent les impôts sur le résultat et les impôts différés des sociétés reprises dans le périmètre de consolidation et soumises à l'impôt des sociétés.

La charge d'impôts sur le résultat est calculée sur la base des lois fiscales d'application à la fin de chaque période comptable dans les pays où les filiales et les entreprises associées du Groupe sont actives et génèrent un résultat imposable.

Les impôts différés sont comptabilisés dans leur totalité sur les différences temporelles entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés.

Un actif d'impôts différés est comptabilisé dans son ensemble pour toute différence temporaire déductible (y compris les pertes fiscales et les crédits fiscaux reportés inutilisés) dans la mesure où il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées seront imputées.

Les impôts différés sont calculés au niveau de chaque entité fiscale du Groupe soumise à l'impôt des sociétés. Des actifs et des passifs d'impôts différés peuvent être compensés si les balances d'impôts différés se rapportent à la même entité.

2.14. Avantages au personnel

Avantages à court terme

Les avantages au personnel à court terme sont comptabilisés comme des charges dans le compte de résultats durant la période au cours de laquelle les services ont été rendus. Toute compensation non payée est reprise dans les « Autres dettes » dans l'état de la situation financière.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du Groupe ont mis en place différents plans de pension. Le Groupe a mis en place à la fois des plans de pension à cotisations définies et des plans de pension à prestations définies.

Les plans à prestations définies définissent un montant de pension qu'un employé recevra à son départ à la retraite, généralement ce montant dépend d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire. Dans le cas spécifique d'Integrale c.c.a., ces plans sont gérés en interne.

La provision comptabilisée dans l'état de la situation financière dans le cadre d'un plan à prestations définies est la valeur actuelle de la dette au titre des prestations définies à la fin de l'exercice, déduction faite de la juste valeur des actifs du plan, y compris les ajustements pour les coûts des services passés non reconnus. La dette au titre des prestations définies est calculée annuellement. La valeur actuelle de la dette au titre des prestations définies est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés, en utilisant les taux d'intérêts d'obligations de haute qualité exprimés dans la devise de paiements des avantages et qui ont des termes, à échéance, se rapprochant des termes de la dette de pension considérée.

Les gains et pertes actuariels provenant d'ajustements d'expérience et de modifications dans les hypothèses actuarielles sont enregistrés en produits ou charges du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les régimes à cotisations définies sont des contrats de retraite par lesquels un employeur s'engage à hauteur d'un financement. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et non sur le niveau de la rente, contrairement aux régimes à prestations définies. Le montant de la retraite des salariés se calcule alors par rapport au cumul des cotisations versées et capitalisées.

La loi belge sur les pensions complémentaires impose un rendement minimum garanti sur les cotisations patronales et personnelles. La prise en compte de cette loi conjuguée à la définition du plan peut dans certains cas amener les plans belges à cotisations définies à être considérés comme des plans à prestations définies selon la norme IAS 19. Généralement, l'employeur conserve une obligation après le paiement des cotisations. Pour ce faire, Integrale c.c.a. comptabilise tous les plans de pension comme si ils étaient des plans à prestations définies.

Autres avantages à long terme

Integrale c.c.a. offre à son personnel d'autres avantages à long terme. Le droit à ces avantages est soumis à la condition qu'une durée significative de service ait été prestée. Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés durant la période d'emploi en utilisant la même méthodologie que celle utilisée pour les plans de pensions à prestations définies.

2.15. Passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement

2.15.1. Classification des contrats

Les contrats dont les principes de comptabilisation et d'évaluation relèvent de la norme IFRS 4 incluent :

- les contrats d'assurance comportant un aléa pour l'assuré. Cette catégorie recouvre les contrats de branche 21 et de branche 23 ;
- les éventuels contrats financiers émis comportant un élément de participation aux bénéfices (PB) discrétionnaire.

Les contrats financiers relevant de la norme IAS 39 correspondent aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance et qui ne sont pas non plus des contrats financiers relèvent :

- soit de la norme IAS 18 s'ils correspondent à une prestation de services ;
- soit de la norme IAS 19 pour les contrats souscrits dans le cadre d'un engagement social du Groupe envers ses salariés.

2.15.2. Contrats d'assurance et contrats financiers avec PB discrétionnaire

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes comptables appliqués par le Groupe en application des normes du Groupe.

Contrats d'assurance

Les contrats en vertu desquels la Compagnie accepte un risque d'assurance significatif de la part d'un tiers (l'assuré) en acceptant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire, si un événement futur incertain déterminé (l'événement assuré) a des conséquences défavorables pour le titulaire ou un autre bénéficiaire, sont classés dans la catégorie des contrats d'assurance.

Un risque d'assurance est un risque autre qu'un risque financier. Un risque financier se définit comme un risque de variation potentielle future d'une ou de plusieurs des variables suivantes : taux d'intérêt, cours d'une valeur mobilière, cours d'une matière première, taux de change ou une variable similaire. Si la variable n'est pas une variable financière, le risque est un risque financier si la variable n'est pas spécifique à l'une des parties au contrat ; dans le cas contraire, il s'agit d'un risque d'assurance. Le risque de rachat, le risque de prorogation ou le risque de dérive des frais généraux ne sont pas des risques d'assurance sauf s'il s'agit de risques initialement supportés par l'assuré auquel l'assureur est exposé en vertu d'un contrat d'assurance.

Pour chaque portefeuille homogène de contrats, le caractère significatif du risque d'assurance est apprécié sur la base d'un contrat individuel représentatif. Le risque d'assurance peut ainsi être significatif alors que la mutualisation des risques au sein d'un portefeuille rend négligeable la probabilité d'une perte significative par rapport aux états financiers sur l'ensemble du portefeuille.

Contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif sont classés dans la catégorie des contrats financiers lorsqu'ils créent un actif ou un passif financier. Ils sont qualifiés de contrat financier avec participation aux bénéfices discrétionnaire dès lors qu'il existe un droit pour le titulaire d'un contrat d'obtenir en raison de dispositions contractuelles et/ou de dispositions réglementaires, en supplément des éléments garantis, des bénéfices additionnels :

- dont il est probable qu'ils représentent une part significative du total des bénéfices contractuels ;
- dont le montant ou le rythme d'émergence est contractuellement à la discrétion de l'émetteur ; et
- qui sont contractuellement basés sur la performance d'un pool de contrats ou d'un type de contrats déterminé, sur les produits des placements réalisés et/ou latents sur un ensemble d'actifs déterminé détenu par l'émetteur ou sur le résultat de la compagnie, le fonds ou l'entité qui émet le contrat.

Assurance vie et capitalisation

Primes

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits.

Provisions techniques et mathématiques

Les provisions mathématiques des contrats en euros correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

L'actualisation des engagements est effectuée en retenant un taux au plus égal au taux du tarif du contrat concerné et en utilisant les tables de mortalité réglementaires. En matière d'actualisation des engagements des rentes temporaires, elles sont actualisées financièrement. De plus, le taux d'actualisation retenu est le taux minimum entre le taux utilisé pour le calcul de la prime et le plus grand des taux techniques réglementaires inférieurs à ce taux.

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfices.

La provision pour sinistres à payer comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

Test de suffisance des passifs d'assurance

À chaque date de clôture annuelle, le Groupe s'assure que les passifs d'assurance comptabilisés sont suffisants en utilisant les estimations actuelles de flux de trésorerie futurs issus des contrats d'assurance. La réalisation de ce test repose sur les outils de modélisation de gestion actif/passif. Ce test permet de déterminer la valeur économique des passifs.

Les résultats du test sont analysés au niveau de l'entité juridique : si, au niveau de l'entité juridique, la somme de la valeur de rachat et de la participation aux bénéfices différée (active ou passive), nette des coûts d'acquisition différés et d'actifs incorporels liés, est inférieure aux provisions d'assurance, l'insuffisance est enregistrée en contrepartie du résultat.

Comptabilité reflet

La comptabilité reflet permet de répondre comptablement au risque de déséquilibre actif/passif artificiellement généré par des modes différents de valorisation de l'actif et du passif. Lorsque l'évaluation des passifs, des frais d'acquisition reportés ou des portefeuilles de contrats figurant à l'actif est directement affectée par la réalisation des plus ou moins-values des actifs, une provision pour participation aux bénéfices différée est comptabilisée en contrepartie des plus ou moins values latentes reconnues dans les placements.

Integrale c.c.a. n'a pas utilisé cette disposition aux dates de clôture du 31 décembre 2012 et du 31 décembre 2011.

2.15.3. Contrats d'investissement (IAS 39)

Les contrats financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur. Les chargements sur primes sont comptabilisés dans le poste chiffre d'affaires ou produits des autres activités.

Les contrats financiers en unités de compte sont valorisés ultérieurement à la juste valeur, avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat.

2.16. Créances commerciales et autres créances

Les créances à plus et à moins d'un an sont initialement reconnues à leur juste valeur et mesurées par la suite au coût amorti déduction faite de toute dotation pour réduction de valeur. Une dotation pour réduction de valeur est comptabilisée quand il y a une preuve objective que le Groupe ne pourra pas collecter tous les montants dus conformément aux conditions initiales de la créance.

2.17. Dettes financières

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Les emprunts sont ultérieurement mesurés au coût amorti.

2.18.État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie du Groupe sont présentés sur base de la méthode indirecte. Cette méthode établit le mouvement de la trésorerie de l'exercice en ajustant le « Résultat avant impôts sur le résultat » par tout élément sans effet de trésorerie et par les modifications dans le fonds de roulement (« Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ») et en identifiant les flux de trésorerie d'investissement et de financement de l'exercice.

3. Jugements et estimations comptables principaux

Les montants présentés dans les états financiers consolidés impliquent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses concernant le futur. Les estimations et jugements sont continuellement évalués et sont basés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives à des événements futurs que l'on estime probables au regard des circonstances. Les estimations et jugements qui pourraient avoir un impact sur les états financiers consolidés sont présentés dans les rubriques reprises ci-dessous.

3.1. Actifs financiers

Illiquidité des marchés

Le Groupe applique la hiérarchie juste valeur de la norme IAS 39 telle que décrite ci-dessous pour les actifs comptabilisés à leur juste valeur.

La juste valeur des actifs financiers négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant les prix de marché lorsque ceux-ci sont disponibles.

Un instrument financier est considéré comme n'étant pas coté sur un marché actif si par exemple une des caractéristiques intrinsèques de l'instrument est un faible nombre de transactions observées, en cas de déclin significatif du volume et du niveau d'activité, en cas d'illiquidité significative ou si les prix observés ne peuvent pas être considérés comme représentatifs de la juste valeur de l'instrument en raison de conditions de marché disloquées. Les éléments caractérisant un marché inactif peuvent donc être très variés : ils peuvent être inhérents à l'instrument ou refléter une modification des conditions de marché prévalant jusqu'alors.

L'illiquidité observée durant l'exercice 2011 sur les marchés pour les obligations perpétuelles a conduit le Groupe à développer un modèle de valorisation. Le modèle intègre les facteurs que les opérateurs de marché prennent généralement en compte dans la détermination d'un prix et sont cohérents avec les méthodologies économiques utilisées communément pour valoriser les instruments financiers.

Ainsi, le modèle retenu par le Groupe et appliqué au 31 décembre 2011 sur chaque titre perpétuel consiste à appliquer le CDS (Credit Default Swap) de chaque émetteur à la courbe Swap. Le taux d'actualisation de chacun des titres correspond à la somme du taux sans risque et de la prime CDS ajustée d'un spread d'illiquidité. Notons que, dans le cas où le CDS n'est pas disponible sur les marchés, l'indice ITRAXX est utilisé.

Dépréciations d'actifs

A chaque date d'arrêt des comptes, le Groupe recherche l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

Pour les instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré. Des difficultés financières de l'émetteur ou le non paiement de coupons pendant 2 années consécutives seront considérés comme des indicateurs objectifs de dépréciation. Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par le compte de résultats en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie.

Il existe une indication objective de dépréciation dans les cas d'une baisse jugée significative (25 %) ou prolongée (quatre trimestres consécutifs) de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en-dessous de son coût. Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, le montant de la dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée par résultat, est enregistré automatiquement en résultat.

Ces critères pourront faire l'objet d'évolutions dans le temps pour tenir compte des changements de l'environnement dans lequel ils ont été définis, en se fondant sur l'exercice du jugement.

3.2. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés au niveau de chaque entité fiscale du Groupe soumise à l'impôt des sociétés. Integrale c.c.a. n'est pas soumise à cet impôt. Par conséquent, aucun impôt différé n'est enregistré sur les différences temporaires relatives à Integrale c.c.a.

Un actif d'impôts différés est comptabilisé dans son ensemble pour toute différence temporaire déductible (y compris les pertes fiscales et les crédits fiscaux reportés inutilisés) dans la mesure où il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées seront imputés. L'application de cette méthode a conduit le Groupe à ne pas enregistrer d'actifs d'impôts différés sur sa filiale Ariane Building s.a. En effet, l'utilisation des latences fiscales dans un délai raisonnable semble incertaine. Le montant des latences fiscales pour lesquelles un impôt différé a été reconnu est présenté dans la note 19.3.

3.3. Fonds de garantie

De par sa forme juridique, Integrale c.c.a. ne dispose pas de capital social.

Suite à la Directive 2009/138 relative à la réglementation Solvabilité II, le Conseil d'administration d'Integrale c.c.a. en sa séance du 14 décembre 2011, a pris la décision d'instaurer un fonds de garantie pour permettre à Integrale c.c.a. de faire face aux exigences de solvabilité.

Le fonds de garantie s'élève à 30 millions d'euros au 31 décembre 2012. Les investisseurs dans ce Fonds bénéficient d'une rémunération sur les montants investis variant de 0 % à 8 %, le niveau de la rémunération dépendant du niveau de la couverture réglementaire des fonds propres de la Caisse Commune : rémunération de 8 % si le taux de couverture est supérieur à 150 %, rémunération de 6 % si le taux de couverture est compris entre 100 % et 150 % inclus, rémunération de 0 % si le taux de couverture est inférieur à 100 %. Le principal n'est remboursable qu'à la discrétion du Conseil d'administration d'Integrale c.c.a.

Les investissements dans ce fonds de garantie sont considérés comme des instruments financiers composés au regard des normes IFRS, devant donner lieu à la comptabilisation d'un passif financier correspondant à la valeur actuelle de tous les flux de trésorerie estimés découlant des rémunérations payables en vertu du contrat de fonds de garantie. La composante de capitaux propres représente la valeur résiduelle, qui est la différence entre le montant nominal reçu et le passif financier.

Au 31 décembre 2012, tenant compte des incertitudes qui persistent et des conditions plus contraignantes à venir en matière de règles de solvabilité, Integrale c.c.a. a estimé qu'il n'y avait pas lieu à reconnaissance d'un passif financier au titre de rémunération sous forme de rente à payer. En conséquence, la valeur nominale du fonds de garantie de 30 millions d'euros a été entièrement présentée parmi les capitaux propres.

Integrale c.c.a. reverra ses estimations à chaque date de clôture, en vue de déterminer si un passif financier doit être reconnu en application des principes exposés ci-avant.

4. Gestion du capital

4.1. Marge de solvabilité (Solvency I)

Conformément aux directives européennes, Integrale c.c.a. et sa filiale, Integrale Luxembourg s.a., sont soumises à la réglementation en matière de couverture de la marge de solvabilité.

Au 31 décembre 2012, Integrale c.c.a. et sa filiale sont en conformité avec les obligations de solvabilité qui leur sont applicables. Le calcul de la marge de solvabilité ajustée sur la base des comptes consolidés du Groupe est transmis chaque année à l'autorité de contrôle prudentiel.

Le suivi de la solvabilité fait l'objet d'une surveillance périodique par la Direction et le Conseil d'administration.

La marge de solvabilité ajustée sur base des comptes consolidés en normes IFRS s'établit comme suit au 31 décembre 2012, en application de la circulaire CBFA_2008_07 du 11 mars 2008:

	31/12/2012
Marge à constituer	84.061.360
Marge constituée	143.584.419
Excédent (%) de marge	171 %

4.2. Marge de solvabilité (Solvency II)

Nous prions le lecteur de se référer au rapport de gestion quant aux mesures prises eu égard à la réforme Solvency II.

5. Gestion des risques financiers et d'assurance

5.1. Politique de gestion des risques

De par la nature des activités d'Integrale c.c.a., les états financiers sont exposés à un certain nombre de risques financiers.

Partie intégrante de l'ensemble des processus opérationnels, le Risk Management a les responsabilités suivantes :

- identifier, mesurer et gérer les risques auxquels le Groupe est confronté ;
- suivre le Risk Appetite, préalablement fixé par le Conseil d'administration, sur ces risques – le Risk Appetite définit le niveau de tolérance du management vis-à-vis d'une variation négative des revenus, de la valeur, du capital et de la liquidité face à un événement survenant tous les 20 ou 200 ans ;
- mettre en œuvre le modèle interne de capital économique et mener la procédure d'approbation avec les superviseurs dans la perspective de Solvabilité II ;
- construire un environnement favorable – en terme de modèles/indicateurs/standards, mais aussi culture – pour les différentes lignes de métier afin de souscrire les risques dans le cadre du Risk Appetite.

Afin de suivre et contrôler efficacement les risques au niveau local et Groupe, le processus de décision dans la structure de gouvernance s'articule autour des 5 niveaux suivants :

- Le Chief Risk Officer (CRO)
- Le Comité de risques
- La Direction effective
- Le Comité d'audit et de risques
- Le Conseil d'administration

5.2. Risques opérationnels

Il s'agit de risques de pertes provenant de l'inadéquation de procédures ou de la défaillance de personnes, de systèmes ou découlant d'événements extérieurs.

Ces risques sont repris dans notre cartographie et font l'objet d'une évaluation régulière en relation avec les objectifs d'Integrale c.c.a. Pour chaque risque, les contrôles sont analysés et testés de manière régulière.

Les risques dépassant le niveau de tolérance fixé par le Conseil d'administration et pour lesquels les contrôles existant ne sont pas jugés suffisants, font l'objet d'une fiche descriptive et d'un plan d'action.

Enfin, les risques d'interruption des activités provenant de l'inaccessibilité de notre siège ou d'une défaillance de notre système d'information font l'objet d'un BCP (business continuity plan) reprenant l'ensemble des dispositions à prendre lors de leur survenance. Ce BCP a été remis à la Direction effective et aux membres de la cellule de gestion de crise.

Le Chief Risk Officer a procédé à la réalisation d'une cartographie des risques liés aux processus métier. Ces risques ont été classés en termes de fréquence/impact et catégorisés via un processus d'auto-évaluation puis d'évaluation assistée. Une série d'actions à mettre en œuvre a été retenue et implémentée. Le processus de cartographie est récurrent.

Le Comité des risques suit le risque opérationnel (en ce compris les risques de conformité), l'analyse et propose des lignes de conduite pour les mesures de « mitigation » / gestion correspondantes. Il fait rapport à la Direction effective pour validation.

Risque de dépenses (= risque de frais généraux)

La maîtrise des dépenses fait partie des objectifs stratégiques d'Integrale c.c.a. Cet élément est donc intégré dans le tableau des éléments de mesure permettant l'évaluation des risques repris dans la cartographie. Chaque risque est analysé en tenant compte de son impact sur les dépenses. Enfin, soulignons que le Comité d'audit et de risques et le Comité des risques analyse l'évolution des frais généraux dans son reporting trimestriel. Tout dépassement significatif par rapport au budget ou aux chiffres de l'année précédente est analysé et communiqué à la Direction effective.

Risque de rachat et de transfert

Le risque de rachat ou de transfert est le risque de perte résultant d'un nombre important de rachats ou de transferts.

Le risque de rachat est assez faible pour les assurances de groupe. Par contre, il peut s'avérer plus important pour les assurances individuelles. Plus particulièrement depuis la commercialisation du produit Certiflex malgré que ces contrats soient caractérisés par une pénalité forte en cas de rachat anticipé.

Pour ce qui est du risque de transfert, il peut être plus important. Toutefois, les transferts sont soumis à certaines règles réduisant ce risque.

Un suivi régulier devra être maintenu ainsi qu'un investissement dans des actifs liquides.

5.3. Risques d'assurance

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque d'observer une mortalité inférieure à celle prévue dans les tables utilisées pour calculer le prix des couvertures des contrats de type « vie ». Le risque de longévité fait partie des risques de souscription purs (en assurance vie).

Integrale c.c.a. est confrontée au risque de longévité essentiellement pour son portefeuille de rentiers qui est peu significatif par rapport à l'ensemble des provisions techniques.

Par prudence, Integrale c.c.a. constitue depuis plusieurs années une provision technique servant essentiellement à couvrir ce risque. De plus, les tables utilisées pour la tarification des rentes sont rajeunies.

Risque de mortalité

Le risque de mortalité est le risque d'observer une mortalité supérieure à celle prévue dans les tables utilisées pour calculer le prix des couvertures des contrats de type « décès ». Le risque de mortalité fait partie des risques de souscription purs (en assurance vie).

Au-delà d'une rétention fixée en fonction de son appétence au risque, Integrale c.c.a. se protège contre ce risque par des traités de réassurance.

Risque de catastrophe

Integrale c.c.a. se protège contre ce risque par des traités de réassurance.

Tous ces risques financiers et d'assurance sont également traités par notre modèle de gestion des risques et par notre programme de simulation de bilans qui permet d'effectuer aisément des analyses de la sensibilité à ces risques. Des scénarios de crise simulant ces risques sont présentés régulièrement à la Direction effective ainsi que dans le cadre de l'élaboration des bilans prévisionnels.

Enfin, ces risques sont repris dans notre cartographie et font donc l'objet d'une évaluation régulière.

Risque de réassurance

Le risque de réassurance correspond aux pertes consécutives à l'inadéquation de la réassurance et des produits souscrits par Integrale c.c.a.

Actuellement, les programmes de réassurance s'appliquent aux assurances décès.

Les programmes sont réévalués chaque année pour répondre aux besoins de la production en tenant compte du marché de la réassurance et de l'évolution des fonds propres.

Integrale c.c.a. se réassure à 100 % des activités décès auprès de Secura (QBE Re Europe) dont la solvabilité est suivie régulièrement.

Test de suffisance (Liability Adequacy Test)

A la clôture de chaque exercice, au 31 décembre, une analyse de l'adéquation des provisions techniques est réalisée par le département gestion des risques et soumise à l'actuaire désigné.

Ce test de suffisance (L.A.T.) est réalisé avec l'aide de notre programme de simulation de bilan qui fait actuellement l'objet d'une validation par un organisme externe et se base sur les chiffres arrêtés à la date du test.

Le test consiste à dérouler nos engagements dans le futur et à les actualiser en fonction du taux de rendement moyen de nos actifs. Les paiements sont probabilisés en utilisant les tables MK-demie et FKP-demie pour les actifs cotisants et dormants et les tables avec anti-sélection pour les rentiers et les Ripus. Des hypothèses de rachat, transfert et réduction seront introduites pour les prochains exercices.

Le déroulement de nos engagements se fait en mode « run-off », c'est-à-dire, sans encaissement de primes. Les actifs retenus sont ceux en portefeuille à la date de simulation et il n'y a pas de réinvestissement. Le rendement de nos actifs est donc estimé sur un portefeuille en liquidation.

Pour ce qui est des frais généraux, nous ne prenons en compte que la partie administrative car nous projetons un portefeuille réduit.

Enfin, les autres passifs qui ne sont pas pris dans notre système de gestion Imagine (notamment les fonds de financement) sont considérés comme liquidités à l'instant initial, ce qui est évidemment défavorable.

Dans ces conditions, nous arrivons à un montant de 1.933.165.551 euros contre des provisions liées aux contrats d'assurance au bilan IFRS d'un montant de 1.925.449.285 euros. Un complément de provision a donc été acté pour un montant de 7.716.266 euros afin de compenser la différence.

Le même test a été effectué en adaptant les paramètres spécifiques à notre filiale Integrale Luxembourg s.a. Au 31 décembre 2012, le Liability Adequacy Test indique un montant de 80.233.266 euros contre des provisions liées aux contrats d'assurance au bilan IFRS de 86.150.369 euros. Conformément à la norme IFRS en vigueur, le surplus constaté n'a pas engendré de modification du montant au bilan.

Concentration quantitative

Nos réserves au 31 décembre 2012 se répartissent entre des réserves relatives aux contrats « assurance de groupe » et « vie individuelle ». Au 31 décembre 2011, la part « assurance groupe » représentait 85 % de nos réserves. Au 31 décembre 2012, ces produits représentent 74 % de nos réserves. La diminution du ratio est expliquée par les produits Certiflex (assurance vie individuelle), commercialisés en 2012.

5.4. Risques financiers

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes dues à l'évolution des paramètres économiques tels que les taux, les indices boursiers,... dont les principaux sont relatifs à un faible niveau de rendement ne permettant pas de couvrir les taux d'intérêts garantis élevés relatifs à nos engagements.

Ces risques sont suivis quotidiennement par la Direction financière et sont soumis à un règlement interne de placement. Cette politique de placement est validée par le Conseil d'administration et l'allocation de nos actifs fait l'objet d'un suivi régulier par le Comité d'audit et de risques et le Chief Risk Officer.

Ce risque est également traité par notre modèle de gestion des risques et par notre programme de simulation de bilans qui permet d'effectuer aisément une analyse de la sensibilité aux variations des paramètres économiques. Des scénarios de crise où une aggravation des paramètres et/ou un changement dans la politique d'investissement sont envisagées sont présentés régulièrement à la Direction effective ainsi que dans le cadre de l'élaboration des bilans prévisionnels.

Enfin, ces risques sont également repris dans notre cartographie.

Risque de taux d'intérêts sur titres à revenus fixes

La baisse des rendements d'actifs (liée à une baisse durable des taux obligataires ou des marchés actions) peut réduire la marge financière et les chargements sur les produits en unités de compte.

La hausse des taux obligataires (liée à une hausse des taux d'intérêts ou des spreads) réduit la valeur de marché des investissements en portefeuilles obligataires et peut avoir une incidence défavorable sur la marge de solvabilité.

Au 31 décembre 2012, l'impact d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêts engendre une diminution d'un montant de 125,86 millions d'euros sur la valeur de notre portefeuille obligataire. A la clôture de l'exercice précédent, cette diminution s'élevait à 78,65 millions d'euros.

Risque de variation de prix

Le Groupe est exposé au risque de variation de prix affectant les titres en capitaux propres qu'il détient et classés au bilan consolidé comme étant disponible à la vente. Les investissements en actions ou SICAV restent largement inférieurs aux investissements obligataires. Ceux-ci sont réalisés conformément aux limites fixées par le Conseil d'administration.

Les SICAV constituent la part la plus importante des titres en capitaux propres au 31 décembre 2012 et 2011. La valorisation de nos SICAV fluctue en fonction de l'indice MSCI dividendes nets réinvestis. Dans le cas d'une diminution de 10 % de cet indice, la valorisation de nos SICAV diminuera de 10 millions d'euros au 31 décembre 2012 (diminution de 8 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Risque de contrepartie

Le risque de crédit (ou de contrepartie) est le risque (de défaut) lié à la qualité des contreparties ne voulant plus ou ne pouvant plus honorer des dettes et affectant ainsi la qualité de solvabilité de l'assureur.

Ce risque est présent dans plusieurs activités telles que la réassurance, les placements et les relations avec les autres tiers.

Ces activités sont régies par des procédures et des règlements internes qui limitent le risque de contrepartie.

Ce risque est également traité par notre modèle de gestion des risques et par notre programme de simulation de bilans qui permet d'effectuer aisément une analyse de la sensibilité aux défauts dans notre portefeuille obligataire. Un scénario de crise où une aggravation du taux de défaut est envisagée est présenté régulièrement à la Direction effective ainsi que dans le cadre de l'élaboration des bilans prévisionnels.

Enfin, ce risque est également appréhendé via notre cartographie et régulièrement suivi par le Comité d'investissement et le Comité des risques.

Placements

Afin de mesurer l'exposition au risque de concentration sur ses portefeuilles actions et obligations au niveau du Groupe, le Groupe dispose, en plus des procédures mises en place localement, d'une base de données agrégeant les actifs du Groupe en les analysant par émetteur, notation financière, secteur d'activité et zone géographique. Cette base de données permet de suivre l'exposition au risque de défaut d'un émetteur en particulier via la détention d'obligations. Elle permet également de suivre l'exposition en actions.

Concernant les émissions obligataires, des limites d'exposition totale par émetteur sont fixées au niveau de la politique d'investissement approuvée par le Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2012, les obligations à la juste valeur (1,7 milliards d'euros), ventilées par rating, se présentent comme suit : Aaa (0,3 %), Aa (36,5 %), A (12,1 %), Baa (34,1 %), Ba et en dessous (7,9 %), autres (9,1 %).

Au 31 décembre 2011, la ventilation par notation financière du portefeuille obligatoire (1,2 milliards d'euros) s'établissait comme suit : Aaa (2,4 %), Aa (35,2 %), A (33,6 %), Baa (12,9 %), Ba et en dessous (6,7 %), autres (non ratés, 9,2 %).

Au 31 décembre 2012, les obligations d'État (985 millions) comptabilisées comme actifs disponibles à la vente, ventilées par pays, se présentent comme suit : Belgique (56,9 %), Italie (39,7 %), Espagne (2,4 %) et Irlande (1,0 %).

Concernant la trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe, ceux-ci sont confiés à des institutions dont le rating, au 31 décembre 2012, s'établit comme suit : A2 (70,4 % de nos avoirs), A3 (4,0 %), Baa2 (1,3 %) et autres (24,3 % dont 21,3 % non ratés). Au 31 décembre 2011, les avoirs du Groupe en trésorerie et équivalents de trésorerie se répartissaient comme suit : Aa3 (86,7 %), A1 (1,6 %), A2 (0,2 %), A3 (7,1 %) et autres (4,4 %, non ratés).

Crédit dans les activités de prêts et créances de leasing

Les risques de crédit résultent des activités d'octroi de prêts immobiliers et autres types de prêts aux clients. Le suivi et le contrôle du risque de crédit sont réalisés tout d'abord grâce à une sélection prudente des risques, et un suivi continu des portefeuilles.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir vendre un actif au juste prix. Il peut se traduire soit par une impossibilité effective de vendre un titre, soit par une décote dite « d'illiquidité ».

Le caractère « investisseur net » d'Integrale c.c.a. fait partie de ses objectifs stratégiques. Cet élément est donc intégré dans le tableau des éléments de mesure permettant l'évaluation des risques repris dans la cartographie. Chaque risque est analysé en tenant compte de son impact sur cet aspect.

Les tableaux ci-dessous présentent une analyse de la maturité des passifs et actifs financiers ainsi que des contrats d'assurance. Les informations reprises dans la partie « paiements contractuels (non actualisés) » reprennent les prévisions de décaissements (volet passifs) et encaissements (volet actifs). Ces prévisions tiennent compte du paiement/remboursement en capital mais également des intérêts à payer/recevoir sur ces contrats.

	2012					
	Valeur comptable 31 décembre 2012	Paiements contractuels (non actualisés)				Total
		< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	
(En euros)						
PASSIFS FINANCIERS	285.201.229	39.445.239	156.526.280	31.167.675	158.299.129	384.438.322
Prêts subordonnés	142.553.990	6.345.542	110.176.084	5.176.084	77.907.904	199.605.614
Dettes envers des établissements de crédit	123.474.270	15.648.951	46.350.196	25.726.833	78.933.760	166.659.739
Instruments dérivés	2.285.723	563.500		264.758	1.457.465	2.285.723
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1.357.304	1.357.304				1.357.304
Autres dettes	15.529.941	15.529.941				15.529.941
PASSIFS D'ASSURANCE	2.044.955.232	130.988.705	294.956.949	318.114.215	1.300.895.364	2.044.955.232
Passifs liés à des contrats d'assurance	2.030.685.414	130.853.109	294.651.618	317.784.912	1.287.395.774	2.030.685.414
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	12.165.535				12.165.535	12.165.535
Passifs relatifs à la participation aux bénéfices	2.104.284	135.596	305.331	329.302	1.334.055	2.104.284
Total	2.330.156.461	170.433.943	451.483.228	349.281.890	1.459.194.493	2.430.393.554

		2012				
		Paiements contractuels (non actualisés)				
Valeur comptable 31 décembre 2012		< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	Total
(En euros)						
ACTIFS FINANCIERS						
Titres à revenus variables	132.143.596			132.143.596	132.143.596	132.143.596
Actifs financiers disponibles à la vente	120.080.055			120.080.055	120.080.055	120.080.055
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	12.063.541			12.063.541	12.063.541	12.063.541
Titres à revenus fixes	1.705.954.359	183.922.644	346.581.602	405.138.706	1.614.633.481	2.550.276.433
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	19.309.854	7.358.615	11.552.051	321.517	5.693.890	24.926.072
Actifs financiers disponibles à la vente	1.389.932.043	149.594.183	172.438.059	254.061.121	1.527.240.787	2.103.334.151
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	296.712.462	26.969.846	162.591.492	150.756.068	81.698.804	422.016.210
Autres placements	73.251.701	2.452.229	58.519.749	3.690.595	21.593.465	86.256.038
Prêts, dépôts et autres placements financiers	73.251.701	2.452.229	58.519.749	3.690.595	21.593.465	86.256.038
Total	1.911.349.656	186.374.873	405.101.352	408.829.301	1.768.370.542	2.768.676.067

En comparant ce tableau par rapport aux passifs financiers, nous constatons que la valeur comptable des actifs financiers est inférieure à la valeur comptable des passifs financiers et d'assurance. Toutefois, le tableau ci-dessus reprend les actifs financiers tels qu'ils sont repris au bilan sous la rubrique « placements financiers ». Ce tableau ne reprend pas d'autres actifs de couverture tels que la trésorerie et équivalents de trésorerie (128,6 millions d'euros au 31/12/2012), les placements immobiliers (331,7 millions d'euros) et les créances de leasing (83,1 millions d'euros).

Selon des hypothèses prudentes, Integrale c.c.a. est investisseur net. Cette notion démontre que les flux entrants (primes majorées des produits financiers et des remboursements d'actifs arrivés à échéance) restent structurellement supérieurs aux flux sortants (capitaux, rentes et frais de fonctionnement) pour au moins les 10 prochaines années.

Précisons que, concernant les titres à revenus variables, il s'agit de titres liquides réalisables à court terme. La décision de présenter une échéance à plus de 5 ans réside dans l'intention de conserver ces titres. Celle-ci se confirme par une faible rotation de ce portefeuille par le passé.

	Valeur comptable 31 décembre 2011	Paiements contractuels (non actualisés)				Total
		< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	
(En euros)						
PASSIFS FINANCIERS	286.465.074	34.551.906	149.118.036	44.933.171	159.865.180	388.468.293
Prêts subordonnés	144.785.000	6.681.596	123.310.692	4.258.192	71.092.396	205.342.876
Dettes envers des établissements de crédit	128.181.761	15.150.676	25.807.344	40.472.549	88.196.535	169.627.104
Instruments dérivés	778.679		202.430		576.249	778.679
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.665.867	4.665.867				4.665.867
Autres dettes	8.053.768	8.053.768				8.053.768
PASSIFS D'ASSURANCE	1.604.995.180	119.211.238	230.766.598	248.177.077	1.006.840.267	1.604.995.180
Passifs liés à des contrats d'assurance	1.593.125.575	119.116.575	230.583.350	247.980.003	995.445.648	1.593.125.575
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	10.603.524				10.603.524	10.603.524
Passifs relatifs à la participation aux bénéfices	1.266.082	94.664	183.248	197.074	791.096	1.266.082
Total	1.891.460.254	153.763.145	379.884.634	293.110.247	1.166.705.448	1.993.463.474

2011

	Valeur comptable 31 décembre 2011	Paiements contractuels (non actualisés)				Total
		< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	
(En euros)						
ACTIFS FINANCIERS						
Titres à revenus variables	101.490.102			101.490.102	101.490.102	101.490.102
Actifs financiers disponibles à la vente	90.982.868			90.982.868	90.982.868	90.982.868
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	10.507.233			10.507.233	10.507.233	10.507.233
Titres à revenus fixes	1.198.420.772	184.183.932	219.695.334	398.314.227	1.161.448.406	1.963.641.899
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	20.756.111	4.546.774	10.726.895	8.010.265	1.273.848	24.557.782
Actifs financiers disponibles à la vente	932.724.749	68.896.297	169.729.819	237.775.429	1.091.186.009	1.567.587.554
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	244.939.912	110.740.860	39.238.620	152.528.533	68.988.548	371.496.562
Autres placements	83.607.350	2.550.015	69.927.989	4.791.010	26.721.072	103.990.086
Prêts, dépôts et autres placements financiers	83.607.350	2.550.015	69.927.989	4.791.010	26.721.072	103.990.086
Total	1.383.518.223	186.733.946	289.623.323	403.105.238	1.289.659.580	2.169.122.086

Ce tableau ne reprend pas d'autres actifs de couverture tels que la trésorerie et équivalents de trésorerie (73,3 millions d'euros au 31/12/2011), les placements immobiliers (259,6 millions d'euros) et les créances de leasing (97,9 millions d'euros).

1er janvier 2011

	Valeur comptable 1er janvier 2011	Paiements contractuels (non actualisés)				Total
		< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	
(En euros)						
PASSIFS FINANCIERS	340.244.543	95.139.192	151.070.588	36.185.190	168.573.898	450.968.867
Prêts subordonnés	143.725.000	6.094.246	127.188.492	4.083.492	71.333.667	208.699.897
Dettes envers des établissements de crédit	121.788.356	14.873.033	23.882.096	32.101.698	96.680.957	167.537.783
Instruments dérivés	564.828	5.554			559.274	564.828
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	66.792.394	66.792.394				66.792.394
Autres dettes	7.373.965	7.373.965				7.373.965
PASSIFS D'ASSURANCE	1.462.785.753	121.975.545	233.952.175	236.074.253	870.783.779	1.462.785.753
Passifs liés à des contrats d'assurance	1.447.882.506	121.767.843	233.553.797	235.672.261	856.888.605	1.447.882.506
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	12.433.558				12.433.558	12.433.558
Passifs relatifs à la participation aux bénéfices	2.469.689	207.702	398.378	401.992	1.461.616	2.469.689
Total	1.803.030.295	217.114.737	385.022.763	272.259.583	1.039.357.676	1.913.754.620

1 janvier 2011

	Valeur comptable 1er janvier 2011	Paiements contractuels (non actualisés)				Total
		< 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	> 5 ans	
(En euros)						
ACTIFS FINANCIERS :						
Titres à revenus variables	119.283.386			119.283.386	119.283.386	
Actifs financiers disponibles à la vente	106.943.322			106.943.322	106.943.322	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	12.340.064			12.340.064	12.340.065	
Titres à revenus fixes	1.240.316.819	133.672.019	314.764.620	291.702.114	1.184.733.493	1.924.872.246
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	23.168.449	3.511.387	12.213.919	11.309.067	81.200	27.115.574
Actifs financiers disponibles à la vente	930.042.502	114.226.042	152.821.521	192.020.866	1.046.705.031	1.505.773.460
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	287.105.868	15.934.590	149.729.180	88.372.180	137.947.261	391.983.212
Autres placements	85.272.731	2.976.289	5.465.321	70.807.437	27.593.006	106.842.053
Prêts, dépôts et autres placements financiers	85.272.731	2.976.289	5.465.321	70.807.437	27.593.006	106.842.053
Total	1.444.872.937	136.648.307	320.229.942	362.509.550	1.331.609.885	2.150.997.684

Ce tableau ne reprend pas d'autres actifs de couverture tels que la trésorerie et équivalents de trésorerie (43,0 millions d'euros au 01/01/2011), les placements immobiliers (213,5 millions d'euros) et les créances de leasing (110,6 millions d'euros).

5.5. Hiérarchie des justes valeurs

Au 31 décembre 2012, l'ensemble des instruments financiers évalués à la juste valeur a suivi la méthode de niveau 1 (voir explications ci-dessous).

Au 31 décembre 2011, les instruments financiers évalués à la juste valeur selon le niveau 1 et niveau 2 (voir explications ci-dessous) représentent respectivement 94 % et 6 % de l'ensemble des actifs financiers à la juste valeur. Aucun instrument financier n'a été valorisé sur la base du niveau 3.

(a) Marché actif : sujets à cotation

Le Groupe applique la hiérarchie juste valeur de la norme IAS 39 telle que décrite ci-dessous pour les actifs comptabilisés à leur juste valeur.

La juste valeur des actifs financiers négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant les prix de marché lorsque ceux-ci sont disponibles. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service de cotation ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale entre un acheteur et un vendeur volontaires. Pour les actifs financiers négociés sur des marchés actifs, les prix obtenus auprès de services externes de cotation représentent un consensus, utilisant des modèles et hypothèses similaires aboutissant à une dispersion des prix très limitée.

Le montant des actifs pour lesquels la valeur de marché est déterminée directement et intégralement par référence à un marché actif est indiqué dans la première colonne (niveau 1) du tableau présenté au point 5.5.1.

(b) Marchés actifs et marchés inactifs

Les actions négociées sur un marché réglementé dans un pays développé et les obligations activement négociées sur des marchés liquides, pour lesquelles des cours représentant un consensus sont régulièrement fournis par des services externes de cotation avec une dispersion limitée et pour lesquelles des prix peuvent être obtenus aisément, sont généralement considérées comme étant cotées sur un marché actif. La liquidité peut être définie comme la possibilité de vendre ou de céder un actif dans le cadre de l'activité courante de l'entreprise dans un délai limité et à un prix proche de sa valorisation.

Un instrument financier est considéré comme n'étant pas coté sur un marché actif si par exemple une des caractéristiques intrinsèques de l'instrument est un faible nombre de transactions observées, en cas de déclin significatif du volume et du niveau d'activité, en cas d'illiquidité significative ou si les prix observés ne peuvent pas être considérés comme représentatifs de la juste valeur de l'instrument en raison de conditions de marché disloquées. Les éléments caractérisant un marché inactif peuvent donc être très variés : ils peuvent être inhérents à l'instrument ou refléter une modification des conditions de marché prévalant jusqu'alors.

(c) Instruments financiers non cotés sur un marché actif

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est estimée :

- en utilisant des services externes et indépendants de cotations ; ou
- en utilisant des techniques de valorisation.

Absence de marché actif : recours à des services externes de cotations

Les services externes de cotations peuvent être des gérants de fonds, dans le cas d'investissements dans des fonds non consolidés, ou des courtiers. Lorsque c'est possible, le Groupe collecte des prix auprès de ces services externes de cotations et les utilise comme données dans la valorisation des actifs détenus mesurés à la juste valeur.

Absence de marché actif : recours à des techniques de valorisation

Les techniques de valorisation sont par nature subjectives et l'établissement de la juste valeur d'un actif financier requiert une part de jugement significative. Ces techniques prennent en compte les transactions récentes entre des parties bien informées et volontaires agissant dans des conditions de concurrence normale sur des actifs comparables lorsque de telles références sont disponibles et que le prix de ces transactions est représentatif de la juste valeur. Elles intègrent diverses hypothèses concernant les prix sous-jacents, les courbes des taux d'intérêt, les corrélations, la volatilité, les taux de défaut et d'autres facteurs. La valorisation des actions non cotées s'appuie sur la combinaison de plusieurs méthodes, telles que des techniques d'actualisation de cash-flows, les multiples de résultat, les valeurs d'actif net retraitées, en prenant en compte, lorsqu'il y en a, les transactions récentes sur des actifs similaires si elles sont intervenues entre des parties bien informées et volontaires agissant dans des conditions de concurrence normale. Le recours à des techniques d'évaluation s'appuyant sur des hypothèses peut donner lieu à différentes estimations de juste valeur. Cependant, les valorisations sont en général effectuées en utilisant des modèles standards (actualisation des cash flows) sur la base des prix de marché d'instruments similaires ou sous-jacents (indices, spreads de crédit, etc.), lorsqu'ils sont disponibles, et les valorisations sont ajustées pour tenir compte de la liquidité et du risque de crédit.

Les techniques de valorisation peuvent être utilisées quand il y a peu de transactions observables du fait même des caractéristiques intrinsèques de l'instrument, lorsque les prix indiqués par les services externes de cotations sont trop dispersés ou quand les conditions de marché sont si disloquées que les données de marché observées ne sont pas utilisables ou nécessitent des ajustements significatifs. Les valorisations d'actifs sur la base de modèles internes sont par conséquent une pratique courante pour certains actifs peu échangés ou lorsque des processus exceptionnels sont mis en œuvre en raison de conditions de marché spécifiques.

Le montant des actifs qui ne sont pas cotés sur un marché actif est indiqué dans les colonnes « niveau 2 » des tableaux repris ci-dessous. Le « niveau 3 » n'est pas utilisé par le Groupe étant donné que les méthodes de valorisation en interne s'appuient sur des données de marché observables.

5.5.1. Instruments financiers à la juste valeur par niveau

(En euros)	31 décembre 2012			
	Niveau 1 - Prix cotés sur un marché actif	Niveau 2 - Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables	Niveau 3 - Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	Valeur comptable
ACTIFS FINANCIERS				
Actifs financiers disponibles à la vente	1.510.012.098		1.510.012.098	1.510.012.098
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats	296.712.462		296.712.462	296.712.462
Placements afférents aux contrats en unités de compte	12.063.541		12.063.541	12.063.541
Total des actifs financiers	1.818.788.101		1.818.788.101	1.818.788.101
PASSIFS FINANCIERS				
Instruments financiers dérivés passifs	2.285.723		2.285.723	2.285.723
Total des passifs financiers	2.285.723		2.285.723	2.285.723

(En euros)	31 décembre 2011			
	Niveau 1 - Prix cotés sur un marché actif	Niveau 2 - Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables	Niveau 3 - Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	Valeur comptable
ACTIFS FINANCIERS				
Actifs financiers disponibles à la vente	948.782.752	74.924.865	1.023.707.617	1.023.707.617
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats	244.939.912		244.939.912	244.939.912
Placements afférents aux contrats en unités de compte	10.507.233		10.507.233	10.507.233
Total des actifs financiers	1.204.229.898	74.924.865	1.279.154.763	1.279.154.763
PASSIFS FINANCIERS				
Instruments financiers dérivés passifs	778.679		778.679	778.679
Total des passifs financiers	778.679		778.679	778.679

1er janvier 2011

(En euros)	Niveau 1 - Prix cotés sur un marché actif	Niveau 2 - Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables	Niveau 3 - Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	Juste valeur totale	Valeur comptable
ACTIFS FINANCIERS					
Actifs financiers disponibles à la vente	1.036.985.824			1.036.985.824	1.036.985.824
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultats	287.105.868			287.105.868	287.105.868
Placements afférents aux contrats en unités de compte	12.340.064,69			12.340.065	12.340.065
Total des actifs financiers	1.336.431.756			1.336.431.756	1.336.431.756
PASSIFS FINANCIERS					
Instruments financiers dérivés passifs	564.828			564.828	564.828
Total des passifs financiers	564.828			564.828	564.828

5.5.2. Transferts entre le niveau 1 et 2

L'illiquidité observée durant l'exercice 2011 sur les marchés pour les obligations perpétuelles a conduit le Groupe à développer un modèle de valorisation et à reclasser, en conséquence, ces titres classés comme disponible à la vente, de la catégorie 1 à la catégorie 2 pour un montant de 74,9 millions d'euros (montant déterminé sur la base du modèle interne). Le modèle intègre les facteurs que les opérateurs de marché prennent généralement en compte dans la détermination d'un prix et sont cohérents avec les méthodologies économiques utilisées communément pour valoriser les instruments financiers.

Ainsi, le modèle retenu par le Groupe et appliqué au 31 décembre 2011 sur chaque titre perpétuel consiste à appliquer le CDS (Credit Default Swap) de chaque émetteur à la courbe Swap. Le taux d'actualisation de chacun de titres correspond à la somme du taux sans risque et de la prime CDS ajustée d'un spread d'illiquidité. Notons que, dans le cas où le CDS n'est pas disponible sur les marchés, l'indice ITRAXX est utilisé.

Tous les autres titres sont évalués directement à partir des valeurs de marché et sont classés en catégorie 1.

6. Autres immobilisations incorporelles

La valeur nette comptable et les variations d'immobilisations incorporelles sont présentées ci-dessous

(En euros)	2012		
	Logiciels et autres développements informatiques internes	Autres immobilisations incorporelles acquises à l'extérieur	Total
Valeur brute au 1er janvier 2012	251.355	251.461	502.816
Amortissements cumulés au 1er janvier 2012	-25.459	-100.219	-125.678
Valeur nette comptable au 1er janvier 2012	225.896	151.242	377.138
Acquisitions	174.795	89.484	264.279
Amortissements nets	-50.271	-68.046	-118.317
Valeur nette comptable au 31 décembre 2012	350.420	172.680	523.100

(En euros)	2011		
	Logiciels et autres développements informatiques internes	Autres immobilisations incorporelles acquises à l'extérieur	Total
Valeur nette comptable au 1er janvier 2011	127.296	41.608	168.904
Valeur nette comptable au 1er janvier 2011	127.296	41.608	168.904
Acquisitions	124.058	209.854	333.912
Amortissements nets	-25.459	-100.219	-125.678
Valeur nette comptable au 31 décembre 2011	225.896	151.242	377.138

7. Immeubles de placement

(En euros)	2012	2011
	Immeubles de placement	Immeubles de placement
Balance d'ouverture au 1er janvier 2012	259.616.196	213.480.392
Acquisitions	83.564.092	53.185.226
Ventes et amortissements	-10.199.603	-7.049.421
Ajustement à la juste valeur (« impairment »)	-1.310.743	
Balance de clôture au 31 décembre 2012	331.669.942	259.616.196

Les immeubles de placement ont été évalués par un expert externe indépendant afin de déterminer la valeur d'ouverture au 1er janvier 2011. Cette dernière devient, à partir de cette date, le coût présumé de ces actifs.

La valeur de marché des immeubles de placement au 31 décembre 2012 et 2011 s'élève respectivement à 351,5 millions d'euros et 266,4 millions d'euros.

Les revenus locatifs générés par ces immeubles s'élèvent à 18,2 millions d'euros.

Certains de ces immeubles ont fait l'objet d'un gage afin de garantir les dettes contractées pour l'achat de ceux-ci. Le montant global de ces garanties s'élève à 192,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 (186,7 millions d'euros au 31 décembre 2011). Le solde des emprunts liés à ces garanties s'élève à 77,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 (77,1 millions au 31 décembre 2011).

8. Placements financiers hors dérivés

8.1. Placements financiers par catégorie

La composition des actifs financiers du Groupe se présente comme suit

(En euros)	2012		
	Coût amorti	Juste valeur	Valeur nette comptable
Obligations	19.309.854		19.309.854
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	19.309.854		19.309.854
Actions		18.533.890	18.533.890
Fonds d'investissement		101.546.165	101.546.165
Obligations		1.389.932.043	1.389.932.043
Actifs financiers disponibles à la vente		1.510.012.099	1.510.012.099
Fonds d'investissement		12.063.541	12.063.541
Obligations		296.712.462	296.712.462
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats		308.776.003	308.776.003
Autres placements	73.251.701		73.251.701
Prêts, dépôts et autres placements financiers	73.251.701		73.251.701
Total	92.561.555	1.818.788.101	1.911.349.656
Dont :			
Actions		18.533.890	18.533.890
Fonds d'investissement		113.609.706	113.609.706
Obligations	19.309.854	1.686.644.505	1.705.954.359
Autres placements	73.251.701		73.251.701

Le montant de ces placements financiers dont l'échéance est à moins d'un an s'élève à 101.998.353 euros (dont 6.434.230 euros pour les obligations détenues jusqu'à leur terme, 87.978.850 euros pour les obligations disponibles à la vente, 6.000.000 euros pour les obligations classées à la juste valeur par le biais du compte de résultats et 1.585.273 euros pour les autres placements).

2011

(En euros)	Coût amorti	Juste valeur	Valeur nette comptable
Obligations	20.756.111		20.756.111
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	20.756.111		20.756.111
Actions		6.135.789	6.135.789
Fonds d'investissement		84.847.079	84.847.079
Obligations		932.724.749	932.724.749
Actifs financiers disponibles à la vente		1.023.707.617	1.023.707.617
Fonds d'investissement		10.507.233	10.507.233
Obligations		244.939.912	244.939.912
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats		255.447.145	255.447.145
Autres placements	83.607.350		83.607.350
Prêts, dépôts et autres placements financiers	83.607.350		83.607.350
Total	104.363.460	1.279.154.763	1.383.518.223
Dont :			
Actions		6.135.789	6.135.789
Fonds d'investissement		95.354.313	95.354.313
Obligations	20.756.111	1.177.664.661	1.198.420.772
Autres placements	83.607.350		83.607.350

Le montant de ces placements financiers dont l'échéance est à moins d'un an s'élève à 120.581.298 euros (dont 3.540.133 euros pour les obligations détenues jusqu'à leur terme, 19.850.000 euros pour les obligations disponibles à la vente, 96.000.000 euros pour les obligations classées à la juste valeur par le biais du compte de résultats et 1.191.165 euros pour les autres placements).

1er janvier 2011

(En euros)	Coût amorti	Juste valeur	Valeur nette comptable
Obligations	23.168.449		23.168.449
Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	23.168.449		23.168.449
Actions		4.883.227	4.883.227
Fonds d'investissement		102.060.095	102.060.095
Obligations		930.042.502	930.042.502
Actifs financiers disponibles à la vente		1.036.985.824	1.036.985.824
Fonds d'investissement		12.340.065	12.340.065
Obligations		287.105.868	287.105.868
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats		299.445.932	299.445.932
Autres placements	85.272.731		85.272.731
Prêts, dépôts et autres placements financiers	85.272.731		85.272.731
Total	108.441.180	1.336.431.756	1.444.872.937
Dont :			
Actions		4.883.227	4.883.227
Fonds d'investissement		114.400.160	114.400.160
Obligations	23.168.449	1.217.148.370	1.240.316.819
Autres placements	85.272.731		85.272.731

Le montant de ces placements financiers dont l'échéance est à moins d'un an s'élève à 70.069.609 euros (dont 2.383.275 euros pour les obligations détenues jusqu'à leur terme, 65.248.000 euros pour les obligations disponibles à la vente, 900.000 euros pour les obligations classées à la juste valeur par le biais du compte de résultats et 1.538.334 euros pour les autres placements).

8.2. Évolution des placements financiers

Les mouvements des actifs financiers au cours de l'année sont présentés ci-dessous :

(En euros)	2012				Total
	Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	Prêts, dépôts et autres placements financiers	
Balance d'ouverture au 1er janvier 2012	20.756.111	1.023.707.617	255.447.145	83.607.350	1.383.518.223
Acquisitions	2.359.864	1.387.034.815	157.032.078	1.942.803	1.548.369.559
Ventes et remboursements	-3.642.711	-1.018.101.555	-106.264.551	-12.298.452	-1.140.307.268
Ajustements à la juste valeur		125.820.840	2.561.330		128.382.170
Amortissements	-163.410				-163.410
Dépréciations		-8.449.619			-8.449.619
Balance de clôture au 31 décembre 2012	19.309.854	1.510.012.098	308.776.002	73.251.701	1.911.349.656

Les dépréciations enregistrées durant l'exercice 2012 sont principalement expliquées par les obligations « SNS Reaal Bank » afin de couvrir le défaut en février 2013 sur ces titres. Voir également note 30 « Événements postérieurs à la clôture ».

2011

(En euros)	Actifs financiers détenus jusqu'à leur terme	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	Prêts, dépôts et autres placements financiers	Total
Balance d'ouverture au 1er janvier 2011	23.168.449	1.036.985.824	299.445.932	85.272.731	1.444.872.936
Acquisitions	649.923	352.441.373	68.115.200	2.341.401	423.547.897
Ventes et remboursements	-2.802.944	-291.051.746	-69.590.403	-4.006.782	-367.451.874
Ajustements à la juste valeur		-56.898.488	-42.523.585		-99.422.072
Amortissements	-259.317				-259.317
Dépréciations		-17.769.347			-17.769.347
Balance de clôture au 31 décembre 2011	20.756.111	1.023.707.617	255.447.145	83.607.350	1.383.518.223

Les dépréciations enregistrées durant l'exercice 2011 sont principalement expliquées par les réductions de valeur enregistrées sur les titres à revenus variables et, plus particulièrement, les SICAV pour un montant de 17,2 millions d'euros. En effet, une baisse prolongée, par rapport au coût d'acquisition, a été constatée sur ces titres.

9. Instruments financiers dérivés

L'analyse détaillée des justes valeurs positives et justes valeurs négatives des instruments dérivés, et ce par tranche d'échéance, se présente comme suit :

	2012							Notionnel total	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette
	Échéancier des notionnels au 31 décembre 2012										
	< 1 an	< 2 ans	< 3 ans	< 4 ans	< 5 ans	> 5 ans					
(En euros)											
Swaps de taux d'intérêts				5.725.000		9.000.000	14.725.000		-1.681.202	-1.681.202	
Options		15.000.000					15.000.000		-563.500	-563.500	
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	15.000.000	15.000.000	5.725.000	5.725.000	9.000.000	9.000.000	29.725.000		-2.244.702	-2.244.702	
Autres (swaps d'inflation)	4.093.700	3.305.360	2.912.315	2.691.137	2.345.253	4.681.248	20.029.014	146.655	-187.677	-41.021	
Autres instruments dérivés	4.093.700	3.305.360	2.912.315	2.691.137	2.345.253	4.681.248	20.029.014	146.655	-187.677	-41.021	
Total	19.093.700	3.305.360	2.912.315	8.416.137	2.345.253	13.681.248	49.754.014	146.655	-2.432.378	-2.285.723	

2011

	Échéancier des notionnels au 31 décembre 2011							Notionnel total	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette
	Échéancier des notionnels au 31 décembre 2011										
	< 1 an	< 2 ans	< 3 ans	< 4 ans	< 5 ans	> 5 ans					
(En euros)											
Swaps de taux d'intérêts					5.725.000	9.000.000	14.725.000		-1.128.155	-1.128.155	
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	3.869.218	4.093.700	3.305.360	2.912.315	2.691.137	7.026.501	14.725.000		-1.128.155	-1.128.155	
Autres (swaps d'inflation)	3.869.218	4.093.700	3.305.360	2.912.315	2.691.137	7.026.501	23.898.231	360.555	-11.079	349.476	
Autres instruments dérivés	3.869.218	4.093.700	3.305.360	2.912.315	2.691.137	7.026.501	23.898.231	360.555	-11.079	349.476	
Total	3.869.218	4.093.700	3.305.360	2.912.315	8.416.137	16.026.501	38.623.231	360.555	-1.139.233	-778.679	

1er janvier 2011

(En euros)	Échéancier des notionnels au 1er janvier 2011					Notionnel total	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette
	< 1 an	< 2 ans	< 3 ans	< 4 ans	> 5 ans				
Swaps de taux d'intérêts					8.000.000	8.000.000	-406.230	-406.230	-406.230
Options	2.249.500					2.249.500	-5.554	-5.554	-5.554
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	2.249.500				8.000.000	10.249.500	-411.784	-411.784	-411.784
Autres (swaps d'inflation)	2.848.180	2.319.771	2.234.120	2.060.143	1.865.141	16.371.789	11.112	-164.156	-153.044
Autres instruments dérivés	2.848.180	2.319.771	2.234.120	2.060.143	1.865.141	16.371.789	11.112	-164.156	-153.044
Total	5.097.680	2.319.771	2.234.120	2.060.143	1.865.141	26.621.289	11.112	-575.940	-564.828

10. Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles

(En euros)	2012		
	Immobilier d'exploitation et terrains	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Valeur comptable brute au 1er janvier 2012	4.643.786	3.185.652	7.829.438
Amortissements cumulés au 1er janvier 2012	-845.618	-2.055.968	-2.901.586
Valeur comptable nette au 1er janvier 2012	3.798.168	1.129.684	4.927.852
Nouvelles acquisitions (+)	8.415	447.268	455.683
Sorties d'immeubles et d'autres immobilisations corporelles (-)	-8.757	-11.286	-20.044
Charge d'amortissement (-)	-161.503	-431.744	-593.247
Valeur comptable nette au 31 décembre 2012	3.636.323	1.133.921	4.770.245
Valeur comptable brute au 31 décembre 2012	4.643.444	3.621.633	8.265.078
Amortissements cumulés au 31 décembre 2012	-1.007.121	-2.487.712	-3.494.833

(En euros)	2011		
	Immobilier d'exploitation et terrains	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Valeur comptable brute au 1er janvier 2011	4.368.363	2.352.457	6.720.820
Amortissements cumulés au 1er janvier 2011	-684.115	-1.686.965	-2.371.080
Valeur comptable nette au 1er janvier 2011	3.684.248	665.491	4.349.739
Nouvelles acquisitions (+)	275.423	843.502	1.118.926
Sorties (-)		-10.307	-10.307
Charge d'amortissement (-)	-161.503	-369.002	-530.505
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	3.798.168	1.129.684	4.927.852
Valeur comptable brute au 31 décembre 2011	4.643.786	3.185.652	7.829.438
Amortissements cumulés au 31 décembre 2011	-845.618	-2.055.968	-2.901.586

L'immeuble d'exploitation a été réévalué à sa juste valeur au 1er janvier 2011. Cette juste valeur a été déterminée sur la base d'une évaluation effectuée par un expert externe indépendant. La plus-value faisant suite à cette évaluation a été enregistrée dans les fonds propres d'ouverture. Celle-ci s'élève à 1,5 millions d'euros.

L'information concernant les immeubles de placement figure à la note 7 ci-avant.

11. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance et autres créances

11.1. Ventilation des créances par nature

(En euros)	2012			
	Valeur brute	Provisions pour dépréciation	Valeur au bilan	Juste valeur
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptées	17.723.675		17.723.675	17.723.675
Créances nées d'opérations de réassurance cédées	586.825		586.825	586.825
Sous-total	18.310.500		18.310.500	18.310.500
Créances nées d'opérations de location-financement	72.693.803		72.693.803	72.693.803
Autres créances	10.383.448		10.383.448	10.383.448
Sous-total	83.077.251		83.077.251	83.077.251
Total	101.387.751		101.387.751	101.387.751
Partie non courante	66.968.791		66.968.791	66.968.791
Partie courante	34.418.960		34.418.960	34.418.960

(En euros)	2011			
	Valeur brute	Provisions pour dépréciation	Valeur au bilan	Juste valeur
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptées	16.867.294		16.867.294	16.867.294
Créances nées d'opérations de réassurance cédées	949.429		949.429	949.429
Sous-total	17.816.723		17.816.723	17.816.723
Créances nées d'opérations de location-financement	89.952.336		89.952.336	89.952.336
Autres créances	7.937.273		7.937.273	7.937.273
Sous-total	97.889.610		97.889.610	97.889.610
Total	115.706.332		115.706.332	115.706.332
Partie non courante	83.253.469		83.253.469	83.253.469
Partie courante	32.452.863		32.452.863	32.452.863

1er janvier 2011

(En euros)	Valeur brute	Provisions pour dépréciation	Valeur au bilan	Juste valeur
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptées	16.809.065		16.809.065	16.809.065
Créances nées d'opérations de réassurance cédées	1.194.720		1.194.720	1.194.720
Sous-total	18.003.784		18.003.784	18.003.784
Créances nées d'opérations de location-financement	102.940.362		102.940.362	102.940.362
Autres créances	7.645.808		7.645.808	7.645.808
Sous-total	110.586.169		110.586.169	110.586.169
Total	128.589.954		128.589.954	128.589.954
Partie non courante	96.003.955		96.003.955	96.003.955
Partie courante	32.585.999		32.585.999	32.585.999

Au cours des exercices 2012 et 2011, le Groupe n'a pas été contraint d'enregistrer de réductions de valeurs sur ces créances.

12. Autres actifs

(En euros)	2012	2011	2010
Intérêts et loyers acquis non échus	39.407.781	30.355.841	31.717.142
Autres comptes de régularisation	1.210.832	665.395	296.504
Total	40.618.613	31.021.235	32.013.646

Les intérêts et loyers acquis non échus sont principalement composés des intérêts sur coupons relatifs à l'exercice clôturé mais qui seront perçus au cours de l'exercice suivant.

13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En euros)	2012	2011	2010
Soldes bancaires et autres valeurs disponibles	56.301.310	43.176.592	38.912.384
Équivalents de trésorerie	72.391.993	30.096.290	4.093.493
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	128.693.303	73.272.883	43.005.877
Total trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	128.693.303	73.272.883	

Le taux d'intérêts effectifs sur les placements de trésorerie à court terme est de 0,83 % au cours de l'exercice 2012 (contre 0,82 % en 2011) pour une maturité moyenne de 49 jours (contre 82 jours en 2011). Au 31 décembre 2012 et 2011, le Groupe n'a pas de découverts bancaires.

14. Capital social et primes d'émission

De par sa forme juridique, Integrale c.c.a. n'a pas de capital social.

Un fonds de garantie est destiné à compléter les éléments constitutifs de la marge de solvabilité. Ce fonds de garantie est classé sous le poste Capital social. Voir également note 3.3.

15. Résultats reportés et autres réserves, résultat net de la période

Les réserves inscrites au bilan en date de clôture sont les suivantes :

	31/12/2012	31/12/2011	01/01/2011
Réserve AFS	62.866.943	-105.001.019	-50.220.801
Réserves consolidées	75.669.027	59.836.968	94.125.585
Résultats reportés	-18.847.015		
Réserves et report à nouveau	119.688.955	-45.164.051	43.929.742
Résultat net de la période	3.441.615	-18.847.015	
Total des résultats reportés et réserves	123.130.570	-64.011.066	

Le poste des réserves est principalement impacté par les ajustements à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente. Les réserves consolidées reprennent également le fonds de réserve de la gestion « pension extra-légale ».

16. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

16.1. Ventilation des passifs au 31 décembre 2012

A. Passifs liés à des contrats d'assurance

Les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance, y compris ceux pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré, se décomposent comme suit :

(En euros)	Activités vie		
	2012	2011	1er janvier 2011
Provisions mathématiques	2.005.119.543	1.570.043.606	1.426.612.367
Provisions pour sinistre	11.369.493	12.074.667	10.701.334
Autres provisions	7.716.266		
Passifs liés à des contrats d'assurance	2.016.489.036	1.582.118.273	1.437.313.701
Passifs liés à des contrats d'assurance en unités de compte	12.165.535	10.603.524	12.433.558
Passifs relatifs à la participation aux bénéfices	2.104.284	1.266.082	2.469.689
Passifs liés aux avantages au personnel	14.196.377	11.007.302	10.568.805
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (bruts)	2.044.955.232	1.604.995.181	1.462.785.753
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (net de la part des réassureurs)	2.044.955.232	1.604.995.181	1.462.785.753

La partie courante (court terme) de ces passifs liés à des contrats d'assurance est de 130.998.000 euros au 31 décembre 2012, 119.211.000 euros au 31 décembre 2011 et 121.975.000 euros au 1er janvier 2011.

Les réassureurs ne disposent pas de parts dans les provisions mathématiques du Groupe.

16.2. Évolution des passifs relatifs aux contrats d'assurance

(En euros)	Activités vie	
	2012	2011
Passifs liés à des contrats d'assurance au 1er janvier	1.582.118.273	1.437.313.701
Primes	453.143.413	164.514.311
Prestations	-108.804.006	-95.878.135
Revalorisation des provisions	67.486.007	44.676.941
Transferts	23.250.524	30.118.123
Provision pour sinistres	-705.174	1.373.333
Passifs liés à des contrats d'assurance au 31 décembre	2.016.489.036	1.582.118.273

Les charges de prestations des contrats d'assurance présentées au compte de résultats s'élève à -546Mios EUR. Cette charge est composée des prestations en rentes et capitaux (voir rubrique « prestations » dans le tableau ci-dessus) et de la variation des passifs liés à des contrats d'assurance.

17. Dettes de financement

17.1. Ventilation par nature

(En euros)	2012	2011	1er janvier 2011
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles	142.553.990	144.785.000	143.725.000
Dettes envers les établissements de crédit	123.474.270	128.181.761	121.788.356
Total des dettes de financement	266.028.260	272.966.761	265.513.356

La juste valeur des emprunts subordonnés au 31 décembre 2012 s'élève à 107,2 millions d'euros (contre 110,8 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 108,9 millions d'euros au 1er janvier 2011). En ce qui concerne les dettes envers les établissements de crédit, leur juste valeur au 31 décembre 2012 s'élève à 101,0 millions d'euros (contre 102,9 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 95,6 millions d'euros au 1er janvier 2011).

Les gages donnés par la maison mère sur les dettes envers les établissements de crédit s'élèvent à 35 millions d'euros.

17.2. Ventilation par échéance

(En euros)	2012			Total de la valeur au bilan
	moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles		105.000.000	37.553.990	142.553.990
Dettes envers les établissements de crédit	8.013.995	48.869.903	66.590.372	123.474.270
Total des dettes de financement	8.013.995	153.869.903	104.144.362	266.028.260

(En euros)	2011			Total de la valeur au bilan
	moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles	500.000	115.000.000	29.285.000	144.785.000
Dettes envers les établissements de crédit	8.653.400	44.619.692	74.908.669	128.181.761
Total des dettes de financement	9.153.400	159.619.692	104.193.669	272.966.761

(En euros)	1er janvier 2011			Total de la valeur au bilan
	moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles		115.000.000	28.725.000	143.725.000
Dettes envers les établissements de crédit	8.431.769	33.477.906	79.878.681	121.788.356
Total des dettes de financement	8.431.769	148.477.906	108.603.681	265.513.356

18. Autres dettes

Les autres dettes courantes (à l'exception des provisions, des dettes fiscales, des dettes financières et des dettes directement associées à des actifs non courants disponibles à la vente) peuvent être présentées comme suit :

(En euros)	2012	2011	1er janvier 2011
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1.357.304	4.665.867	66.792.394
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1.357.304	4.665.867	66.792.394
Impôts sur le résultat courant	980.660	245.688	197.533
Autres cotisations et taxes	3.321.283	2.202.663	2.600.888
Dettes d'impôt exigible	4.301.943	2.448.352	2.798.421
Dettes sociales	2.011.691	1.710.474	1.684.285
Dettes diverses	7.909.508	3.263.215	2.239.005
Compte de régularisation du passif	5.608.743	3.080.079	3.450.675
Autres dettes	15.529.942	8.053.768	7.373.964
Total des autres passifs (hors instruments dérivés et impôts différés)	21.189.188	15.167.986	76.964.779

L'ensemble des autres passifs présentés ci-dessus sont exigibles à court terme.

19. Actifs et passifs d'impôts différés

Tel que mentionné préalablement, Integrale c.c.a. n'est pas soumise à l'impôt des sociétés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont relatifs aux sociétés du Groupe soumises à cet impôt.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même juridiction fiscale. Le tableau ci-dessous indique les montants après compensation, le cas échéant :

Actifs d'impôts différés (En euros)	31/12/2012	31/12/2011	01/01/2011
Actifs d'impôts différés recouvrables à plus de 12 mois	1.294.840	3.035.462	1.519.272
Actifs d'impôts différés recouvrables à moins de 12 mois	290.852	197.294	81.755
Total	1.585.692	3.232.756	1.601.027

Passifs d'impôts différés (En euros)	31/12/2012	31/12/2011	01/01/2011
Passifs d'impôts différés recouvrables à plus de 12 mois	24.065.240	13.657.771	10.843.918
Passifs d'impôts différés recouvrables à moins de 12 mois	-	-	-
Total	24.065.240	13.657.771	10.843.918

19.1. Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés

Les tableaux ci-dessous présentent les actifs et passifs d'impôts différés par nature avant compensation par entités légales. Le total des impôts différés nets correspondent au solde des actifs et passifs d'impôts différés repris au bilan.

(En euros)	2012		
	Impôts différés actifs (IDA)	Impôts différés passifs (IDP)	Impôts différés nets
Impôts différés sur les réserves liées à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	11.826	1.286.863	-1.275.036
Impôts différés sur le résultat lié à la réévaluation des actifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats		55.027	-55.027
Impôts différés sur les réserves liées à d'autres sources	1.161.367	27.560.352	-26.398.986
Impôts différés sur le résultat liés aux pertes fiscales activées	5.249.500		5.249.500
Total	6.422.694	28.902.242	-22.479.549

(En euros)	2011		
	Impôts différés actifs (IDA)	Impôts différés passifs (IDP)	Impôts différés nets
Impôts différés sur les réserves liées à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	1.804.863		1.804.863
Impôts différés sur le résultat lié à la réévaluation des actifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats		258.770	-258.770
Impôts différés sur les réserves liées à d'autres sources	898.345	16.725.286	-15.826.941
Impôts différés sur le résultat liés aux pertes fiscales activées	3.855.822		3.855.822
Total	6.559.031	16.984.055	-10.425.025

(En euros)	1er janvier 2011		
	Impôts différés actifs (IDA)	Impôts différés passifs (IDP)	Impôts différés nets
Impôts différés sur les réserves liées à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	778.286	148.300	629.987
Impôts différés sur les réserves liées à d'autres sources	601.403	13.612.395	-13.010.992
Impôts différés sur le résultat liés aux pertes fiscales activées	3.138.115		3.138.115
Total	4.517.804	13.760.694	-9.242.891

19.2.Évolution des actifs et passifs d'impôts différés

(En euros)	2012			2011		
	Impôts différés actifs (IDA)	Impôts différés passifs (IDP)	Impôts différés nets	Impôts différés actifs (IDA)	Impôts différés passifs (IDP)	Impôts différés nets
Valeur nette comptable au 1er janvier	3.232.755	13.657.771	-10.425.016	1.601.027	10.843.918	-9.242.891
Variations par le compte de résultats	276.787	-1.789.795	2.066.582	456.851	2.813.853	-2.357.002
Variation par les autres éléments du résultat global	-1.923.849	1.112.136	-3.035.985	1.174.877		1.174.877
Variation liée aux acquisitions d'actifs		11.085.128	-11.085.128			
Valeur nette comptable au 31 décembre	1.585.692	24.065.240	-22.479.548	3.232.755	13.657.771	-10.425.016

19.3.Latences fiscales

(En euros)	2012	2011	1er janvier 2011
Latences fiscales pour lesquelles un impôt différé actif a été reconnu			
Utilisation prévue dans l'année	290.852	197.294	81.755
Utilisation prévue au-delà de l'année	4.958.649	3.658.528	3.056.359
Sous-total	5.249.500	3.855.822	3.138.115
Latences fiscales pour lesquelles un impôt différé actif n'a pas été reconnu			
Recouvrement limité dans le temps			
Recouvrement illimité dans le temps	2.578.926	216.656	5.333.425
Sous-total	2.578.926	216.656	5.333.425
Total des latences fiscales	7.828.426	4.072.478	8.471.540

20. Avantages au personnel

Integrale c.c.a. offre à son personnel actif et retraité des avantages postérieurs à l'emploi, à long terme et des indemnités de fin de contrat. Ces avantages ont été valorisés conformément à la norme IAS 19. La dette correspondante IAS 19 reconnue au bilan peut être décomposée comme suit.

20.1.Détail par nature d'avantages au personnel

(En euros)	2012	2011	1er janvier 2011
Engagements de retraites postérieurs à l'emploi	13.958.847	10.820.210	10.386.414
Autres avantages à long terme du personnel	237.530	187.092	182.391
Total	14.196.377	11.007.302	10.568.805
Partie courante	608.331	585.367	617.060
Partie non courante	13.588.046	10.421.935	9.951.745

20.2.Engagements de retraite postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme du personnel

La totalité des régimes octroyés au personnel des différentes filiales du Groupe sont assurés au sein même du Groupe à l'exception du régime sectoriel de la commission paritaire 306, qui est assurée auprès de l'OFP OGE02Pension. Il s'agit d'un plan de retraite alimenté par une prime annuelle de 175 Euros pour un travailleur à temps plein. Le plan ayant démarré récemment, les engagements ne sont pas significatifs.

A côté de ce régime sectoriel, deux types de régimes distincts coexistent :

- i. Les régimes à prestations définies, selon lesquels un montant prédéfini sera versé à un employé à son départ en retraite, ou durant sa retraite. Ce montant dépend généralement des facteurs suivants : nombre d'années de service, salaires et plafond de pension légale. Ces régimes ont été fermés le 1er mars 2006 : tout nouvel engagé bénéficie d'un régime de retraite à cotisations définies.
- ii. Les régimes à cotisations définies qui sont des contrats de retraite par lesquels un employeur s'engage à hauteur d'un financement. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et non sur le niveau de la rente, contrairement aux régimes à prestations définies. Le montant de la retraite des salariés se calcule alors par rapport au cumul des cotisations versées et capitalisées. La loi belge sur les pensions complémentaires impose un rendement minimum garanti sur les cotisations patronales et personnelles. La prise en compte de cette loi conjuguée à la définition du plan peut dans certains cas amener les plans belges à cotisations définies à être considérés comme des plans à prestations définies selon la norme IAS 19. Généralement, l'employeur conserve une obligation après le paiement des cotisations. Pour ce faire, Integrale c.c.a. comptabilise tous les plans de pension comme s'ils étaient des plans à prestations définies.

Enfin, du fait que le Groupe assure lui-même les prestations futures des régimes de pensions octroyés à son personnel, les actifs de couverture des plans de pension ne correspondent pas à la définition d'actifs du régime au sens de l'IAS 19. La provision pour engagement de retraite est donc présentée brute à l'état de la situation financière sans déduction des actifs du plan. Les actifs du plan, dont la juste valeur s'élevait à 11.294.762 euros au 31 décembre 2012 (2011 : 10.583.018 euros ; 2010 : 10.062.982 euros), sont comptabilisés parmi les actifs financiers (NB : la juste valeur qu'on renseigne ci-dessus comprend les deux plans cotisations et prestations définies).

Le Groupe assure également lui-même un régime de primes d'ancienneté (Jubilee) qui sont versées à l'occasion des 25 ans de service, des 30 ans de service, des 35 ans et des 45 ans de service. Le montant de l'avantage est égal respectivement à 1/4, 1/2, 3/4 et 1 mois de salaire. Si la carrière prestée au sein du Groupe n'est pas supérieure ou égale à 75 % de la carrière totale, un prorata est appliqué.

A. Évolution de la valeur actuelle des régimes de retraite et des autres avantages

(En euros)	2012			2011		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total
Valeur actuelle de l'obligation au 1er janvier	10.820.210,23	187.092,15	11.007.302,38	10.386.414,02	182.390,93	10.568.804,95
Coût des services rendus	729.041,42	19.813,72	748.855,14	618.483,50	14.376,46	632.859,96
Coût financier	235.951,21	4.227,09	240.178,30	446.578,74	7.984,82	454.563,56
Contributions versées par les participants	112.664,26	-	112.664,26	95.310,89	-	95.310,89
Ecarts actuariels	2.481.898,23	40.326,85	2.522.225,08	(726.576,92)	551,07	(726.025,85)
Variations des cours des monnaies étrangères	-	-	-	-	-	-
Prestations de services	(420.918,26)	(13.929,63)	(434.847,89)	-	(18.211,14)	(18.211,14)
Coûts des services passés	-	-	-	-	-	-
Regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-
Réductions	-	-	-	-	-	-
Règlements	-	-	-	-	-	-
Valeur actuelle de l'obligation au 31 décembre	13.958.847,09	237.530,18	14.196.377,26	10.820.210,23	187.092,15	11.007.302,38

B. Hypothèses actuarielles

Le calcul de la dette est basé sur des hypothèses actuarielles qui ont été déterminées à chaque date de clôture. Elles sont non seulement basées sur des facteurs macroéconomiques pertinents pour les dates en question mais aussi sur les différentes caractéristiques des plans valorisés. Elles représentent la meilleure estimation d'Integrale c.c.a. pour le futur. Elles sont revues périodiquement en fonction des évolutions des marchés et des statistiques disponibles.

	2012	2011	1er janvier 2011
Taux d'actualisation appliqué	2,04%	4,06%	3,97%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	3,25%	3,25%	3,25%
Taux attendu d'augmentation des salaires	4,25%	4,25%	4,25%
Taux d'indexation et d'augmentation des prestations sociales	2,25%	2,25%	2,25%
Taux de rendement attendu des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs	s.o.	s.o.	s.o.
Taux d'évolution des coûts médicaux (sur base du taux d'inflation)	s.o.	s.o.	s.o.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux de l'OLO 10 ans, à la date de calcul. Ce taux est par nature différent du taux de rendement de notre portefeuille, 3,38%, qui est retenu pour le calcul du test de suffisance des réserves (LAT ou liability adequacy test).

Analyse de sensibilité

La valeur actuelle des obligations des régimes de retraite a été déterminée en faisant varier certains paramètres de +10 % ou de -10 %.

	2012	2011	1er janvier 2011
Taux d'actualisation appliqué augmenté de 10%	13.703.064,11	10.438.411,07	9.992.349,03
Taux d'actualisation appliqué diminué de 10%	14.223.153,22	11.224.612,46	10.753.274,20
Taux attendu d'augmentation des salaires augmenté de 10%	14.927.808,00	11.558.255,96	11.087.137,75
Taux attendu d'augmentation des salaires diminué de 10%	13.071.861,67	10.140.794,03	9.692.967,29
Taux d'indexation et d'augmentation des prestations sociales augmenté de 10%	13.729.996,89	10.646.317,37	10.194.153,93
Taux d'indexation et d'augmentation des prestations sociales diminué de 10%	14.187.425,85	10.993.775,21	10.529.998,64

	2012	2011	1er janvier 2011
Rajeunissement de 3 ans des tables de mortalité	14.085.332,79	10.925.718,61	10.491.285,83

La valeur actuelle des obligations des autres prestations (prime ancienneté) a été déterminée en faisant varier certains paramètres de +10 % ou de -10 %.

	2012	2011	1er janvier 2011
Taux d'actualisation appliqué augmenté de 10%	232.710,13	180.671,43	176.324,03
Taux d'actualisation appliqué diminué de 10%	242.524,21	193.934,82	188.844,56
Taux attendu d'augmentation des salaires augmenté de 10%	249.030,04	195.040,82	190.059,92
Taux attendu d'augmentation des salaires diminué de 10%	226.819,93	179.642,48	175.199,42
Taux d'indexation et d'augmentation des prestations sociales augmenté de 10%	249.030,04	195.040,82	190.059,92
Taux d'indexation et d'augmentation des prestations sociales diminué de 10%	226.819,93	179.642,48	175.199,42

	2012	2011	1er janvier 2011
Rajeunissement de 3 ans des tables de mortalité	237.530,18	187.092,15	182.390,93

C. Coûts à charge du compte de résultats

(En euros)	2012			2011		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total
Coût des services rendus	729.041,42	19.813,72	748.855,14	618.483,50	14.376,46	632.859,96
Coût financier	235.951,21	4.227,09	240.178,30	446.578,74	7.984,82	454.563,56
Prestations de services	(420.918,26)	(13.929,63)	(434.847,89)	-	(18.211,14)	(18.211,14)

Coûts portés dans les fonds propres (Other Comprehensive Income)

(En euros)	2012			2011		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total
Ecarts actuariels	2.481.898,23	40.326,85	2.522.225,08	(726.576,92)	551,07	(726.025,85)

D. Impact de la nouvelle norme IAS 19 révisée

Le Groupe a décidé d'appliquer anticipativement la modification de la norme en intégrant le coût des cotisations sociales et des taxes sur les versements effectués dans le cadre du deuxième pilier. Comme le Groupe assure lui-même les prestations futures des régimes de pensions octroyés à son personnel, les frais de gestion qui seraient payés à une entité du Groupe ne sont pas mis en évidence.

Sans tenir compte de cette modification de la norme, la valeur actuelle des engagements serait :

(En euros)	2012			2011		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages à long terme du personnel	Total
Valeur actuelle de l'obligation au 1er janvier	10.792.440,73	187.092,15	10.979.532,88	10.348.548,02	182.390,93	10.530.938,96
Valeur actuelle de l'obligation au 31 décembre	13.646.947,29	237.530,18	13.884.477,46	10.792.440,73	187.092,15	10.979.532,88

21.

Provisions pour risques et charges

(En euros)	2012			Total
	Provisions pour litiges	Provisions pour risques financiers	Provisions pour autres risques et charges	
Provisions au 1er janvier 2012	141.682		22.281	163.963
Dotations (+)				
Utilisations (-)			7.280	7.280
Reprises (-)	13.915			13.915
Provisions au 31 décembre 2012	127.767		15.001	142.768

(En euros)	2011			Total
	Provisions pour litiges	Provisions pour risques financiers	Provisions pour autres risques et charges	
Provisions au 1er janvier 2011			109.996	109.996
Dotations (+)	141.682			141.682
Utilisations (-)			87.715	87.715
Provisions au 31 décembre 2011	141.682		22.281	163.963

La dotation de l'exercice est principalement expliquée par un litige immobilier, provisionné à concurrence de 125.000 euros.

22.

Résultat des activités d'assurance

22.1.Chiffre d'affaires des activités d'assurance

(En euros)	2012		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec PBD	Total
Primes émises brutes	453.143.413		453.143.413
Primes acquises cédées aux réassureurs	-2.056.418		-2.056.418
Primes acquises	451.086.995		451.086.995
Autres produits des activités d'assurance	422.198		422.198
Chiffre d'affaires des activités d'assurance (net de réassurance)	451.509.193		451.509.193

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement expliqué par l'encaissement d'Integrale c.c.a. Il se répartit en primes récurrentes (74,9 millions d'euros) et en primes uniques (370,6 millions d'euros). Le solde étant expliqué par les transferts de réserves. Les primes encaissées se répartissent entre les produits d'assurance de groupe (31 %) et l'assurance vie individuelle (69 %). La forte croissance en 2012 des primes d'assurance vie individuelle est liée à la commercialisation des produits Certiflex dont l'encaissement sur l'exercice s'est élevé à plus de 216 millions d'euros.

Le solde du chiffre d'affaires consolidé est relatif à Integrale Luxembourg s.a.

(En euros)	2011		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec PBD	Total
Primes émises brutes	164.514.311		164.514.311
Primes acquises cédées aux réassureurs	-1.978.457		-1.978.457
Primes acquises	162.535.854		162.535.854
Autres produits des activités d'assurance	3.025.873		3.025.873
Chiffre d'affaires des activités d'assurance (net de réassurance)	165.561.727		165.561.727

Le chiffre d'affaires consolidé relatif à l'exercice 2011 se répartit en primes récurrentes (68,2 millions d'euros) et en primes uniques (89,7 millions d'euros). Le solde étant expliqué par les transferts de réserves.

Les primes encaissées se répartissent entre les produits d'assurance de groupe (60 %) et l'assurance vie individuelle (40 %).

Le solde du chiffre d'affaires consolidé est relatif à Integrale Luxembourg s.a.

22.2.Charges techniques des activités d'assurance

(En euros)	2012		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec PBD	Total
Charges des prestations d'assurance	-546.759.136		-546.759.136
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	1.770.243		1.770.243
Charges de gestion	-2.908.849		-2.908.849
Charges techniques des activités d'assurance	-547.897.742		-547.897.742

(En euros)	2011		
	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement avec PBD	Total
Charges des prestations d'assurance	-179.206.534		-179.206.534
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	1.618.014		1.618.014
Charges de gestion	-2.202.863		-2.202.863
Charges techniques des activités d'assurance	-179.791.383		-179.791.383

22.3.Résultat net des cessions en réassurance

(En euros)	2012	2011
Primes cédées aux réassureurs	-2.056.418	-1.978.457
Résultat net des cessions aux réassureurs	1.770.243	1.618.014
Résultat net des cessions en réassurance	-286.175	-360.443

23. Autres produits / charges (-) des activités courantes, net

(En euros)	2012	2011
Chiffre d'affaires des entreprises n'étant pas des entreprises d'assurance	17.404.848	12.500.922
Autres produits	2.526.079	3.210.011
Chiffres d'affaires autres activités (hors produits financiers)	19.930.926	15.710.933
Charges d'exploitation des entreprises n'étant pas des entreprises d'assurance	1.537.172	1.428.664
Autres charges	12.644.138	8.013.007
Charges des autres activités (hors charges financières)	14.181.310	9.441.671
Résultat net des autres activités	5.749.617	6.269.262

Les autres produits et charges comprennent les produits et charges dégagés par les entreprises du Groupe n'étant pas des entreprises d'assurance. Il s'agit principalement de l'activité immobilière du Groupe. Le chiffre d'affaires correspond principalement aux produits provenant des terrains et construction, soit les loyers perçus. Les charges sont principalement relatives aux amortissements des immeubles.

24. Résultat financier net

(En euros)	2012					
	Produits nets des placements	Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements	Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le résultat	Amortissements sur placements	Charges des dettes et de gestion des placements	Total
Immeubles de placement		-129.865				-129.865
Actions et fonds disponibles à la vente	933.302	304.014				1.237.316
Actions et fonds comptabilisés à la juste valeur par résultat						
Actions et fonds détenus à des fins de transaction						
Actions et fonds d'investissement	933.302	304.014				1.237.316
Obligations disponibles à la vente	53.242.008	21.338.555		-1.799.708		72.780.856
Obligations comptabilisées à la juste valeur par le résultat	42.232.058	-1.644.208	-415.700	-65.491		40.106.660
Obligations détenues à des fins de transaction						
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	1.596.082	-116.297				1.479.785
Obligations non cotées au coût amorti						
Obligations	97.070.148	19.578.051	-415.700	-1.865.198		114.367.301
Prêts, dépôts et autres placements financiers	11.115.214	39.528			-16.285.422	-5.130.680
Instruments financiers dérivés	1.233.254				-202.035	1.031.219
Placements afférents aux contrats en unités de compte			1.656.137			1.656.137
Trésorerie et équivalents de trésorerie	83.478					83.478
PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES	110.435.396 (*)	19.791.727 (*)	1.240.437 (*)	-1.865.198 (*)	-16.487.457	113.114.905

(*) La somme de ces rubriques correspondent aux produits financiers nets tels que présentés dans le compte de résultats.

(En euros)	Produits net des placements	Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements	Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le résultat	Variation des dépréciations et amortissements sur placements	Charges des dettes et de gestion des placements	Total
Immeubles de placement	18.308	47.127	27.114		-125.000	-32.451
Actions et fonds disponibles à la vente	490.799					490.799
Actions et fonds comptabilisés à la juste valeur par résultat						
Actions et fonds détenus à des fins de transaction						
Actions et fonds d'investissement	490.799					490.799
Obligations disponibles à la vente	50.779.783	-3.180.654				47.599.129
Obligations comptabilisées à la juste valeur par le résultat	11.524.800	-3.007.300	-41.753.589			-33.236.090
Obligations détenues à des fins de transaction						
Obligations détenues jusqu'à leur échéance	1.547.326	5.461				1.552.787
Obligations non cotées au coût amorti						
Obligations	63.851.908	-6.182.493	-41.753.589			15.888.712
Prêts, dépôts et autres placements financiers	11.602.892	39.863			-13.585.312	-1.942.556
Instruments financiers dérivés			508.074		-418.052	90.022
Placements afférents aux contrats en unités de compte	38.864					38.864
Trésorerie et équivalents de trésorerie	76.456					76.456
PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES	76.079.228 (*)	-6.095.503 (*)	-41.245.515 (*)		-14.128.364	14.609.847

(*) La somme de ces rubriques correspondent aux produits financiers nets tels que présentés dans le compte de résultats.

25.

Dépenses par nature

(En euros)	2012	2011
Frais de personnel (voir détail note 26)	8.998.783	8.343.803
Biens et services divers	3.624.982	2.863.593
Charges locatives (précompte immobilier)	2.589.866	1.800.045
Charges liées aux immeubles d'exploitation	3.187.458	2.900.916
Dotations et amortissements	499.978	468.802
Frais généraux récupérés (-)	-2.937.360	-2.231.539
Total des frais généraux par nature	15.367.024	14.145.621

26.

Charges de personnel

(En euros)	2012	2011
Salaires	6.043.299	5.421.422
Charges de sécurité sociale	1.479.526	1.341.270
Avantages au personnel	1.230.821	1.242.863
Autres avantages	245.136	338.249
Total des frais de personnel	8.998.783	8.343.803

27. Impôts sur le résultat

Détail de la charge d'impôts

(En euros)	2012	2011
Impôt exigible	1.132.070	111.782
Impôt différé	-2.066.582	2.357.001
Impôt sur le bénéfice des activités courantes	-934.512	2.468.783
Charge / crédit (-) d'impôt total	-934.512	2.468.783

Le résultat consolidé IFRS de l'exercice avant impôt s'élève à 3,5 millions d'euros. La charge d'impôt exigible ne correspond toutefois pas à ce résultat multiplié par le taux d'imposition. En effet, rappelons qu'Integrale c.c.a., principale contributrice au résultat du Groupe, n'est pas soumise à l'impôt des sociétés. Par conséquent, l'impôt exigible est principalement expliqué par la filiale Integrale Luxembourg s.a.

28. Engagements

Autres droits et engagements qui ne sont pas reflétés dans le bilan

Les sûretés réelles données par des tierces parties en tant que sécurité pour des dettes ou des engagements s'élèvent à 6 millions d'euros (montant identique en 2011).

Les garanties réelles sur actifs propres comprises dans la consolidation et accordées en tant que sécurité pour des dettes ou engagements s'élèvent à 249 millions d'euros (178 millions d'euros en 2011).

Rémunération des principaux dirigeants

(En euros)	2012	2011
Rémunérations aux membres de la Direction		
Avantages à court terme	1.132.459	949.127
Avantages postérieurs à l'emploi	285.745	310.256
Rémunérations aux Administrateurs		
Avantages à court terme	188.550	163.250

L'exercice 2012 comporte des indemnités versées dans le cadre du départ d'Integrale c.c.a. d'un membre de la Direction effective ainsi qu'une régularisation de rémunération (y inclus charges sociales) pour un montant de 39.299 euros relative à l'exercice précédent. A périmètre constant, l'augmentation des rémunérations aux membres de la Direction s'élève à 3,78 %.

Concernant la rémunération aux Administrateurs, l'augmentation constatée en 2012 est expliquée par des indemnités complémentaires liées à l'augmentation des réunions des Comités spécialisés.

30. Événements postérieurs à la clôture

A la clôture de l'exercice 2012, nous détenons des obligations de la banque néerlandaise « SNS Reaal Bank » pour une valeur de marché d'un montant de 5,2 millions d'euros. En date du 1er février 2013, un décret du Ministère des Finances néerlandais a annoncé l'expropriation des créanciers subordonnés de cet émetteur. Bien que les marchés renseignent toujours une cotation à la date de clôture de l'exercice 2012, le Conseil d'administration a pris la décision de réduire de valeur ce placement financier afin de reconnaître la totalité du risque. En effet, l'expropriation des créanciers, survenue après la clôture de l'exercice, est la conséquence d'un fait antérieur à la clôture de l'exercice comptable.

Les prêts subordonnés repris au passif du bilan (et annexes y associées) pour un montant de 105 millions d'euros arrivaient à échéance en janvier 2014. Durant le second semestre de l'année 2013, ceux-ci ont été prolongé pour une durée de 10 ans.

Nous n'avons pas connaissance d'autres éléments postérieurs à la clôture qui pourraient avoir un impact significatif sur ces états financiers.

31. Liste des sociétés consolidées

31.1. Liste des filiales

Integrale c.c.a. possède les filiales suivantes :

Situation au 31 décembre	2012			2011	1er janvier 2011
	Pays	Devise	Fraction du capital détenue (en %)	Fraction du capital détenue (en %)	Fraction du capital détenue (en %)
Maison mère :					
Integrale Caisse Commune d'Assurance	BE	EUR			
Sociétés consolidées par intégration globale :					
Integrale Luxembourg s.a.	LU	EUR	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Integrale Immo Management s.a.	BE	EUR	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Ariane Building s.a.	BE	EUR	75,00 %	75,00 %	75,00 %
Integrale Insurance Services s.a.	BE	EUR	70,00 %	70,00 %	70,00 %
Vital Building s.a.	BE	EUR	50,00 %	50,00 %	50,00 %
Regent Building s.a.	BE	EUR	55,00 %	55,00 %	55,00 %
Nivelles Property s.a.	BE	EUR	55,00 %	55,00 %	55,00 %
Integrale Zaventem Building s.a.	BE	EUR	55,00 %	55,00 %	55,00 %
South City Office Fonsny s.a.	BE	EUR	55,00 %	55,00 %	55,00 %
Arsenal Building s.a.	BE	EUR	55,00 %	55,00 %	55,00 %
Copernicus Site s.a.	BE	EUR	60,00 %	60,00 %	60,00 %
Immo Fractal s.a.	BE	EUR	100,00 %	100,00 %	
Draper Estate s.a.	BE	EUR	60,00 %	60,00 %	
Drapfin s.a.	BE	EUR	60,00 %	60,00 %	
Lozana Invest s.a.	BE	EUR	100,00 %	100,00 %	
Waterside s.a.	BE	EUR	60,00 %		
Gutenberg s.a. (*)	BE	EUR	92,15 %		
New Mecco Warehouse s.a.	BE	EUR	99,00 %		
FM-A Invest s.a.	BE	EUR	100,00 %		
Integrale Immo Lux s.a.	LU	EUR	100,00 %		

(*) Le pourcentage d'intérêts financiers s'élève à 70,49 % pour cette société. La différence entre le pourcentage de contrôle et d'intérêts financiers est expliqué par le fait que cette filiale est détenue à la fois par la maison mère et les filiales Waterside s.a. et Copernicus Site s.a. Le pourcentage de détention de la maison mère dans ces dernières n'est pas à 100%.

31.2. Filiales non consolidées

Situation au 31 décembre	2012				2011	1er janvier 2011
	Pays	Devise	Motif de l'exclusion	Fraction du capital détenue (en %)	Fraction du capital détenue (en %)	Fraction du capital détenue (en %)
Integrale Green Energy s.a.	BE	EUR	Non significatif	45,00 %	45,00 %	45,00 %
Europamut - Mediação de Seguros s.a.	POR	EUR	Non significatif	33,33 %	33,33 %	33,33 %

Ces deux filiales sont comptabilisées au coût d'acquisition.

32. Impact de la transition aux normes IFRS

Cette note détaille, d'une part, les principes retenus pour la constitution du bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2011, d'autre part, les divergences avec les principes comptables belges antérieurement appliqués et leurs effets chiffrés sur les bilans d'ouverture et de clôture et sur les résultats 2011.

Les comptes IFRS 2012 sont établis conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 "Première application du référentiel IFRS" suivant les normes IAS/IFRS applicables au 1er janvier 2012.

32.1. Modalités de la première application des IFRS

A – Principe général

Le Groupe applique rétrospectivement sur toutes les périodes présentées et sur son bilan d'ouverture les principes comptables qui sont en vigueur à la date de clôture des premiers états financiers IFRS.

En conséquence, le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2011 intègre les divergences suivantes par rapport au bilan au 31 décembre 2010 établi en conformité avec les dispositions du livre II de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 relatives aux principes comptables admis en Belgique (Belgian Gaap) :

- comptabilisation et évaluation selon les IFRS de tous les actifs et passifs qui répondent aux définitions et critères de comptabilisation de ces normes, y compris ceux qui n'étaient pas comptabilisés sous le précédent référentiel ;
- reclassement éventuel de certaines rubriques du bilan conformément aux IFRS.

L'incidence de ces ajustements est comptabilisée directement en contrepartie des capitaux propres d'ouverture.

B – Exemption de première adoption

IFRS 1 « Première adoption des IFRS » consacre comme règle générale, l'application rétrospective, à toutes les périodes présentées, des normes et interprétations en vigueur à la date de clôture (31 décembre 2012 pour Intégrale c.c.a.). Cependant, la norme autorise l'utilisation de certaines exemptions à cette règle générale. Le Conseil d'administration d'Intégrale c.c.a. a choisi d'utiliser l'exemption suivante :

Exemption relative à la valorisation des immeubles

Concernant les immeubles ayant fait l'objet d'une expertise, l'exemption IFRS 1 a été utilisée. Celle-ci autorise l'évaluation des immobilisations corporelles à leur juste valeur à la date de transition IFRS. La juste valeur devient ainsi le coût présumé de ces actifs. La valeur d'ouverture correspond donc à la valeur expertisée.

Exemption relative aux avantages au personnel

Les gains et pertes actuariels cumulés relatifs aux régimes à prestations définies sont comptabilisés dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2011.

Exemption relative aux regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2011 n'ont pas été recalculés. La comptabilisation des acquisitions du passé sont restées inchangées à la date de transition.

32.2. Effets sur les capitaux propres au 1er janvier 2011 et au 31 décembre 2011 et l'état consolidé du résultat global pour l'exercice 2011

La réconciliation suivante fournit une quantification des effets de la première application des normes IFRS sur les capitaux propres au 1er janvier 2011 et au 31 décembre 2011 et l'état consolidé du résultat global pour l'exercice 2011. Le tableau ci-dessous réconcilie les chiffres du référentiel comptable belge tels que publiés dans les états financiers consolidés de 2010 et de 2011 et les chiffres IFRS publiés dans les comparatifs 2010 et 2011 des états financiers consolidés 2012.

(En euros)	Note	Capitaux propres au 1er janvier 2011	Impact résultat 2011	Impact fonds propres 2011	Capitaux propres au 31 décembre 2011
Chiffres selon les normes belges		527.395	-1.758.577	37.480.889	36.249.707
<i>Part des tiers</i>			-571.063		-571.063
Fonds de réserve	A	103.004.924		-34.965.081	68.039.842
Instruments financiers	B	-101.125.709	-15.748.874	-55.955.095	-172.829.678
Avantages au personnel	C	-313.823	-644.488	726.026	-424.285
Passifs d'assurance (i.e. provision clignotant)	D	30.674.410	1.756.830		32.431.240
Immeubles d'exploitation et de placement	E	24.901.529	-1.279.306	-17.501.702	6.120.521
Autres retraitements	F	127.296	660.148		787.444
Impôts différés	G	-4.874.041	-2.357.001	1.174.877	-6.056.165
<i>Part des tiers</i>		-8.992.240	-1.095.316	-53.707	-10.141.263
Chiffres selon les normes IFRS		43.929.741	-18.847.016	-69.093.793	-44.011.068

Le tableau ci-dessus présente la réconciliation des capitaux propres consolidés à l'ouverture au 1er janvier 2011, les résultats consolidés de 2011 ainsi que les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2011.

Les impacts principaux sur le bilan d'ouverture sont commentés ci-dessous :

A. Fonds de réserve

Integrale c.c.a. dispose d'un fonds de réserve constitué afin de faire face à tout déficit. Ce fonds de réserve a fait l'objet d'un reclassement du poste des provisions techniques vers la rubrique des fonds propres.

B. Instruments financiers

Les instruments financiers ont fait l'objet d'une classification selon les principes de la norme IAS 39. La plupart de ces actifs ont donc été valorisés à leur valeur de marché lorsque celui-ci était liquide. Cet ajustement à la juste valeur a diminué considérablement la valeur de nos actifs.

C. Avantages au personnel

Contrairement aux normes belges qui ne fournissent aucune règle détaillée pour le calcul des obligations à long terme en matière de prestations de retraite, les obligations résultant des régimes à prestations définies sont calculées selon la méthode des unités de crédit projetées suivant les IFRS et ceci en tenant compte de différentes hypothèses actuarielles, entre autre l'inflation, les augmentations des salaires et des pensions, etc. Les flux de trésorerie futurs sont actualisés sur la base du taux de rendement du marché des obligations d'entreprises de haute qualité.

D. Passifs d'assurance

Le résultat du test d'adéquation des réserves indique qu'à la date de clôture les provisions sont suffisantes pour couvrir les engagements d'Integrale c.c.a. Sur cette base, la provision complémentaire d'assurance vie prescrite par le référentiel applicable en Belgique a été extournée dans le bilan IFRS d'ouverture.

E. Immobilier d'exploitation et de placement

Concernant les immeubles ayant fait l'objet d'une expertise, l'exemption IFRS 1 a été utilisée. Celle-ci autorise l'évaluation des immobilisations corporelles à leur juste valeur à la date de transition IFRS. La juste valeur est devenue le coût présumé de ces actifs. La valeur d'ouverture correspond donc à la valeur expertisée, généralement supérieure à la valeur nette comptable selon le référentiel belge.

F. Autres retraitements

Il s'agit de l'impact de la prise en charge linéaire des gratuités offertes sur nos revenus immobiliers et de l'activation des frais de développement générés en interne.

G. Impôts différés

La norme IAS 12 impose la comptabilisation de tous les passifs d'impôts différés résultant de différences temporelles imposables. Les actifs d'impôts différés peuvent être comptabilisés pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts inutilisés lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles permettant d'utiliser les pertes fiscales et crédits d'impôts inutilisés. Selon les normes belges, les actifs et passifs d'impôt différé peuvent uniquement être comptabilisés dans des circonstances spécifiques. Aucun impôt différé n'est comptabilisé dans les comptes selon les normes belges au 1er janvier 2011 et au 31 décembre 2011.

Un passif d'impôts différés, calculé sur les différences temporelles, comprend essentiellement les ajustements de juste valeur positifs des instruments financiers d'Integrale Luxembourg s.a. et d'Integrale Insurance Services s.a. et les immeubles détenus par les filiales immobilières. Rappelons qu'Integrale c.c.a. n'est pas soumise à l'impôt des sociétés et, par ce fait, les ajustements positifs ou négatifs calculés sur cette société n'ont pas d'incidence sur les impôts différés.

33. Honoraires des auditeurs

Le détail des honoraires des auditeurs se présente comme suit au 31 décembre 2012 :

Émoluments du (des) commissaire(s)	289.537
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)	161.166

Rapport de gestion

Faits marquants

Encaissement

L'encaissement 2012 a considérablement augmenté par rapport à 2011: la progression résulte à la fois de la croissance constante des primes en produits groupe et des primes liées aux produits d'assurance vie individuelle CertiFlex commercialisés par notre partenaire de longue date, Ethias.

La coopération avec Ethias s'est ainsi élargie avec la commercialisation des produits CertiFlex lancée en février 2012.

Ethias se charge de la partie opérationnelle du contrat, tandis qu'Integrale en assure la gestion financière et assurantielle.

Taux technique garanti

Partant du constat que les taux OLO, si l'on exclut les pays « PIIGS », restent bas sans perspectives de hausse à court terme, Integrale a décidé, comme les autres acteurs en assurance vie, de baisser son taux technique garanti à 2,25 % à partir du 1er janvier 2013.

Contexte financier

L'année 2012 a vu se maintenir les incertitudes centrées sur la dette des États de la zone «euro». Celles-ci ont directement influencé la performance des marchés financiers et ont forcé plusieurs gouvernements à adopter de nouvelles mesures de rigueur pour ramener les finances publiques à l'équilibre. Nous avons pu noter le ralentissement de la croissance économique.

Dans ce contexte, Integrale a poursuivi une politique d'investissements orientée vers des actifs de qualité, moins sensibles aux variations. Parmi les choix retenus en 2012, citons :

- l'augmentation du poste « obligations étatiques belges »;
- la poursuite du désengagement en titres perpétuels ;
- le désinvestissement en obligations espagnoles ;
- une plus grande place accordée aux placements immobiliers.

Toutefois, les valorisations des marchés ne nous ont pas incités à réduire nos positions dans nos parts de Sicav Actions.

Integrale est investisseur net

Integrale est principalement active dans le second pilier. Ainsi, considérant qu'un affilié ne peut procéder au rachat de son capital qu'au plus tôt à l'âge de 60 ans, Integrale dispose d'une bonne prévisibilité des flux sortants.

Selon des hypothèses prudentes, les flux entrants (primes majorées des produits financiers et des remboursements d'actifs arrivés à échéance) restent structurellement supérieurs aux flux sortants (capitaux, rentes et frais de fonctionnement) pour au moins les 10 prochaines années.

L'encaissement exceptionnel de 2012, incluant le transfert de provisions techniques, conforte la position d'investisseur net.

En conséquence, notre Caisse commune n'est pas contrainte de procéder à la réalisation forcée d'actifs moins performants pendant des périodes troublées sur les marchés financiers.

Notons toutefois que les taux obligataires particulièrement bas depuis de nombreux mois rendent plus délicats et contraignants les choix d'investissement des nouvelles primes.

Chiffres clés de l'exercice

Nous rappelons au lecteur que les comptes consolidés déposés précédemment répondaient au référentiel comptable belge. A partir de l'exercice 2012 (dépôts des comptes en 2013), les comptes consolidés sont présentés selon le référentiel IFRS.

Chiffre d'affaires et provisions techniques

Le chiffre d'affaires des activités d'assurance, pour l'année 2012, s'élève à € 451,5 millions, soit une progression de € 286 millions ou plus de 150 % par rapport à l'année 2011.

Cette croissance s'explique principalement par la commercialisation des produits de la gamme « CertiFlex » ayant débuté en février 2012 et dont l'encaissement, au cours de cet exercice, s'est élevé à € 216,4 millions. En outre, l'augmentation des primes uniques, notamment dans le cadre de la consolidation de prépensions, ainsi que la confiance dont témoignent les particuliers à l'égard de nos produits du 3^e pilier expliquent également cet accroissement.

Le Conseil d'administration se réjouit de l'évolution positive de ce chiffre d'affaires, acquise sur une base prudente et qui confirme la diversification du portefeuille des clients de la Caisse commune et le maintien de sa situation d'investisseur net.

Les provisions relatives aux contrats d'assurance atteignent un montant de € 2.044,95 millions, soit une croissance de 27,4 %.

Fonds propres

Au 31 décembre 2012, la part du Groupe dans les capitaux propres consolidés s'élève à € 153,1 millions contre € - 44,0 millions en 2011. La croissance de ceux-ci est liée à l'amélioration des valeurs de nos placements financiers repris dans la catégorie « disponibles à la vente » dont la variation de valeur est répercutée dans la réserve reprise dans les fonds propres.

Marge de solvabilité ajustée

Nous renvoyons le lecteur au chapitre 4 du présent document pour de plus amples informations concernant la gestion du capital et la marge de solvabilité.

Résultats financiers

Les produits financiers nets ont fortement progressé et atteignent un montant de € 129,6 millions contre € 28,7 millions en 2011. Rappelons que la mise au marché des obligations reprises dans la catégorie « juste valeur par le biais du compte de résultats » avait eu, en 2011, un impact fortement défavorable.

L'application des règles d'évaluation a amené à comptabiliser en 2012 des corrections de valeur sur notre portefeuille obligataire pour un montant de € 8,5 millions. Les réductions de valeur concernent les obligations, lorsqu'il y avait un risque de défaut.

Integrale assurera un rendement moyen pondéré net de 3,56 % pour le portefeuille classique, de 2,75 % pour les produits CertiFlex, ce qui donne un taux d'engagement de 3,43 % sur les provisions techniques.

Le total du bilan s'élève à € 2.521 millions au 31 décembre 2012, contre un montant de € 1.872 millions à la clôture de l'exercice précédent.

Personnel

Le Conseil souligne la qualité des prestations réalisées par les collaborateurs malgré l'augmentation du nombre de contrats et la charge de travail directement associée aux contraintes croissantes liées aux réglementations du secteur. Au 31 décembre 2012, le Groupe Integrale compte 94,9 collaborateurs en « équivalents temps plein ».

Filiales et participations

Integrale Luxembourg s.a.

L'encaissement d'Integrale Luxembourg s.a., constitué de primes et de transferts, est de € 8,81 millions par rapport à € 6,99 millions lors de l'exercice précédent.

Le Conseil met en évidence le rôle que joue cette filiale luxembourgeoise dans le suivi de nos membres au Grand-Duché, ainsi que dans plusieurs autres pays de l'Union Européenne.

Integrale Insurance Services (IIServices) s.a.

Constituée en mars 2008, en partenariat avec Ogeo Fund, IIServices propose à des entreprises d'assurances belges et étrangères, ainsi qu'aux organismes de financement de pension, tant du secteur public que du secteur privé, une palette de services tels que des prestations d'audit interne, des services actuariels et d'études ALM, d'actuaire désigné, de comptabilité et de reporting financiers ou encore de compliance.

Signalons que cette filiale a obtenu la certification ISAE de type 1, attestant de la maîtrise et de la qualité des services offerts.

La complexité grandissante de la gestion des organismes de pension, liée aux nouvelles exigences légales et réglementaires, a donné de nombreuses occasions à IIServices de valoriser son savoir-faire dans la gestion d'engagements de pension.

Le chiffre d'affaires statutaire pour l'année 2012 est de € 717.591 contre € 668.918 en 2011. Le total du bilan statutaire est de € 10.949.417 au 31 décembre 2012. Le bénéfice de l'exercice s'établit à € 585.860.

Integrale Immo Management s.a.

Integrale Immo Management a pour objet social la gestion du portefeuille immobilier d'Integrale et l'acquisition de biens immobiliers en vue de la location et d'opérations de leasing immobilier.

Ariane Building s.a.

Fin 2012, le taux d'occupation de l'immeuble détenu dans cette société est de 73,69 %.

Le chiffre d'affaires statutaire, pour l'année 2012, s'élève à € 2,5 millions contre € 2,9 millions pour l'exercice 2011. Cette filiale enregistre en 2012 une perte statutaire de € 6.220.589,60. Celle-ci est principalement expliquée par l'enregistrement, dans ses comptes statutaires d'un amortissement exceptionnel sur l'immeuble détenu par la société pour un montant de € 5.300.000.

Filiales immobilières acquises en 2012

FM-A INVEST s.a., société immobilière, dont 99 % des parts ont été achetées par Integrale en partenariat avec la filiale Integrale Immo Management qui détient le solde des parts. Les 40.000 parts ont été acquises le 20 décembre 2012. FM-A INVEST s.a. possède un immeuble, situé à Diegem.

GUTENBERG s.a., société immobilière, dont les parts ont été achetées le 31 juillet 2012. Les parts sont actuellement réparties comme suit : Integrale 38,09 % - Copernicus Site 27,03 % - Waterside 27,03 % et Ogeo Fund 7,85 %. Cette société possède un immeuble sis à Bruxelles.

INTEGRALE IMMO LUX s.a. société immobilière, dont 97,22 % des parts sont détenues par Integrale et 2,78 % par la filiale Integrale Luxembourg. Integrale Immo Lux possède un immeuble, situé rue du Père Raphaël 14 à 2413 Luxembourg.

NEW MECCO WAREHOUSE s.a., société immobilière, dont 99 % des parts ont été achetées par Integrale en partenariat avec la filiale Integrale Immo Management qui détient le solde des parts. Cette société détient un ensemble d'entrepôts et de bureaux sis à Bruxelles.

WATERSIDE s.a., société immobilière, dont les parts ont été acquises le 26 janvier 2012 par Integrale (60,16 %) et le fonds de pension Ogeo Fund (39,84 %). Cette société détient un immeuble de bureaux, situé au quai Willebroek à 1000 Bruxelles.

Partenariats – Affiliations

Istya

Une des pistes évoquées dans le cadre du défi Solvency II/ORSA porte sur la consolidation des partenariats existants avec des organismes qui partagent la philosophie d'Integrale.

L'UMG Istya regroupe diverses mutuelles françaises.

Ces institutions partagent des valeurs identiques et une vision commune des défis auxquels sont confrontés les opérateurs mutualistes de protection sociale complémentaire en Europe.

C'est ainsi qu'Integrale a signé un accord de coopération en mars 2013 avec l'Union Mutualiste de Groupe Istya, structure de droit français, constituée en mai 2011 sous l'impulsion de notre partenaire, la MGEN.

Les objectifs de l'accord sont :

- favoriser le développement de nouvelles synergies ;
- formaliser la possibilité d'intervention économique en organisant des mesures d'accompagnement financier ;
- constituer un partenariat au niveau européen ouvert aux organismes mutualistes partageant les mêmes valeurs.

Pour Europamut, créée en partenariat avec la MGEN (participation d'Integrale Luxembourg), l'année 2012 a été difficile. Nous pouvons nous réjouir des premiers résultats pour les produits « santé ». La crise que connaît toujours le pays a cependant continué à freiner le développement de la partie « retraite/décès ».

Ethias - Produits « Rent » et « CertiFlex »

Depuis de nombreuses années, Integrale collabore avec Ethias pour la mise au point et la commercialisation de certains produits vie, tels le décès et l'invalidité, dans le but d'offrir aux affiliés de notre Caisse commune une palette de produits qui correspondent à leurs attentes. Depuis 2011, cette coopération s'est élargie. Deux produits vie individuelle pour les particuliers ont été développés pour Ethias : d'une part, les produits rentes « Rent » commercialisés dès le mois de mars 2011 et, d'autre part, les produits « CertiFlex », qui ont vu le jour en février 2012.

Pour ces derniers, Ethias se charge de la gestion opérationnelle du contrat, tandis qu'Integrale en assure le risque financier et assurantiel.

Outre le renforcement du partenariat avec Ethias, l'encaissement lié à « Rent » et à « CertiFlex » aura un impact positif global sur le Capital de Solvabilité requis (SCR) par l'apport d'une production nouvelle à un taux garanti plus faible.

Amonis

Amonis est le leader du marché de la pension pour les prestataires de soins en ce qui concerne les avantages sociaux INAMI et la Pension Libre Complémentaire. En 2012, notre partenariat a une nouvelle fois porté ses fruits. Nous avons ainsi réalisé plus de 100 nouvelles affaires ce qui conduit à une forte augmentation des primes de l'ordre de 51,95 %.

A.B.I.P.

L'A.B.I.P., l'Association Belge des Institutions de Pension, regroupe les plus grands fonds de pension actifs en Belgique, ainsi que les caisses de pension et les caisses communes d'assurances. L'A.B.I.P. est un partenaire reconnu et apprécié par les autorités dans le domaine du second pilier.

C'est au travers de l'A.B.I.P. qu'Integrale suit désormais les travaux de l'A.E.I.P., l'Association européenne des Institutions paritaires de protection sociale.

Contrôle interne

Le Conseil d'administration et la Direction effective considèrent que le contrôle interne est adapté à la nature et à l'étendue des activités. Toutefois, elle s'efforce de continuer à mieux formaliser les contrôles en réalisant des évaluations périodiques et par la mise en place de plans d'actions.

Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Nous renvoyons le lecteur au chapitre 30 du présent concernant les événements importants survenus après la clôture de l'exercice.

Intérêts opposés des administrateurs

Durant l'exercice, aucun administrateur n'a eu, directement ou indirectement, un intérêt de nature patrimoniale opposé à une décision ou à une opération relevant du Conseil d'administration.

Risques et incertitudes

Nous renvoyons le lecteur au chapitre 5 du présent document concernant l'exposé des principaux risques auxquels Integrale est confrontée.

Compétences et indépendance du Comité d'audit et de risques

Compte tenu de leur expérience, les membres du Comité d'audit et de risques disposent de compétences en matière de finances, de comptabilité et d'audit, ainsi que dans le domaine de l'assurance vie. Tous ses membres sont administrateurs de la Caisse commune d'assurance depuis de nombreuses années.

Perspectives 2013

Il est indéniable que la vague de restructurations et de fermetures d'entreprises devrait entraîner une diminution des primes récurrentes.

L'encaissement lié aux produits CertiFlex subira sans nul doute les effets de la baisse du taux d'intérêt technique garanti et de l'augmentation de la taxe sur les produits d'assurance vie individuelle portée à 2 % au 1er janvier 2013.

Néanmoins, sur la base d'hypothèses prudentes, Integrale reste investisseur net sur le court et moyen terme. Sa marge de solvabilité est positive et le taux de couverture largement suffisant pour faire face à ses engagements.

Enfin, notons les défis liés à la mise en place de Solvabilité II et au processus d'ORSA. Nous détaillons largement ces points ci-après.

Solvabilité II et processus d'ORSA

Le principal défi de ces prochaines années reste celui de l'introduction de Solvabilité II, dans un contexte économique radicalement différent de celui qui prévalait au moment du « design » du futur cadre prudentiel. La chute des marchés boursiers et celle des taux d'intérêt a autant modifié le profil de risque des assureurs, au vu notamment des modifications intervenues au niveau de leur stratégie de placements, qu'elle a contraint les autorités politiques et de contrôle à revoir non seulement la hauteur des exigences prudentielles jugées « souhaitables », mais aussi à mieux intégrer la nature « long terme » des activités de nombre d'assureurs, dont ceux, comme Integrale, spécialisés en assurance vie groupe.

Suivant les dernières informations disponibles, l'EIOPA (l'autorité européenne en charge du contrôle des activités d'assurance et des pensions professionnelles) et la BNB devraient adopter courant 2013 une première série de mesures, dites « lignes directrices », dont le principal objectif est de guider les entreprises d'assurances dans leurs préparatifs aux futures exigences organisationnelles (le « Pilier II » de Solvabilité II), ainsi qu'à l'ORSA (évaluation des risques spécifiques à l'entreprise d'assurance et de sa solvabilité, sur une base prospective). Ces mesures devraient entrer en vigueur dès 2014, avec soumission des premiers rapports à la BNB au début de 2015.

Le contenu et le calendrier d'adoption des exigences quantitatives (le « Pilier I » de Solvabilité II) devraient dépendre non seulement des résultats de la dernière étude d'impacts quantitatifs, dite « Long Term Guarantee Assessment », mais également de plusieurs arbitrages politiques majeurs.

Malgré ces incertitudes, Integrale continue de se préparer activement à l'introduction programmée du nouvel environnement de contrôle, en soulignant le côté positif de certaines de ses dispositions, dont l'ORSA, mais aussi en réitérant ses inquiétudes quant à l'importante volatilité artificielle que génèrent ces futures normes, en particulier pour ce qui a trait à l'évaluation des actifs, passifs et fonds propres des entreprises d'assurances.

Au contraire de promouvoir une saine gestion des risques au niveau des entreprises et une relance de l'économie par une politique de placement plus favorable aux actions et aux autres formes de capital à risque, la volatilité inhérente au projet actuel, en son état, a ainsi confirmé que ces futures normes prudentielles ne pourraient que compliquer et contrarier le pilotage des entreprises, sans parler de leur caractère procyclique. En effet, en son état, le projet Solvabilité contraint les assureurs à favoriser les placements dits « sans risque », ce qui se traduit par le maintien de taux d'intérêts à des niveaux historiquement bas pour certains pays de la zone euro, eux-mêmes générateurs de nouveaux risques pour les assureurs vie..., et par le maintien de taux élevés dans les pays jugés les plus « à risque ». Si rien ne change, Solvabilité II continuera ainsi à renforcer les tensions au sein de la zone euro !

Integrale continuera à promouvoir, tant au travers d'AMICE et de l'UAAM qu'en direct lors de ses rencontres régulières avec la BNB, le principe de l'adoption, rapide et harmonisée au niveau européen, d'un nouveau cadre prudentiel fondé sur les risques, tout en plaidant pour l'élimination des défauts les plus manifestes du projet actuel.

L'ORSA (voir supra), pourrait à cet égard constituer un indéniable progrès imputable au projet Solvabilité II. Il s'agit d'imposer aux assureurs une réflexion profonde et structurée quant à leurs objectifs stratégiques et au niveau global de la prise de risque qui en découle. Celui-ci sera comparé, sur une base prospective, avec les moyens, financiers ou non, dont dispose l'entreprise pour y faire face.

Les premiers contacts avec la BNB concernant la conduite de l'ORSA au niveau d'Integrale sont à cet égard encourageants, même si l'ampleur et la complexité des travaux de ces prochains mois et années ne doivent être nullement sous-estimées. C'est entre autre pour cette raison et dans le cadre de la « pré-application » de son modèle interne de gestion des risques, qu'Integrale, en conformité avec les recommandations de la BNB, renforcera en 2013 son département « Risk Management ».

L'indispensable alignement entre profil de risque d'une part et l'assise financière d'autre part impose de retenir plusieurs pistes.

Parmi celles déjà mises en place figurent :

- la réactivation du fonds de garantie ; plusieurs partenaires ont déjà souscrit à concurrence de € 30 millions ;
- la redéfinition de notre allocation d'actifs, en privilégiant les actifs sûrs et peu consommateurs de SCR (Solvency Capital Requirement) ;
- Ainsi que la poursuite de recherche de partenariats en général.

Récapitulatif des comptes consolidés

Le Conseil d'administration présente les comptes à l'Assemblée générale :

- Le total du bilan s'élève à 2.520.733.667 €.
- Les fonds propres (part du groupe) s'élèvent à 153.130.568 €.
- Les provisions techniques s'élèvent à € 2.044.955.232.

Nous adressons nos remerciements aux entreprises membres et aux affiliés pour leur fidélité à notre Caisse commune.

Nous remercions tout particulièrement les collaborateurs d'Integrale pour leur participation aux résultats et leur capacité à passer une fois de plus le cap d'une année mouvementée. Ensemble, et dans le respect de nos valeurs, nous avons conservé une tendance de croissance et maintenu la confiance de nos entreprises membres et affiliés.

Le Conseil d'administration



INTEGRALE CAISSE COMMUNE D'ASSURANCE

**RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2012**

Le 14 juin 2013

Sint-Stevens-Woluwe, le 14 juin 2013

Aux affiliés
d'Integrale Caisse Commune d'Assurance
Liège

**RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2012**

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée. Le présent rapport reprend notre rapport sur les comptes consolidés pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2012, tels que définis ci-dessous, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés d'Integrale Caisse Commune d'Assurance (« la caisse commune d'assurance ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2012, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2012, le compte de résultats consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et l'état des variations des capitaux propres consolidé pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à EUR 2.520.733.667 et le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice net de EUR 4.447.361.

Responsabilité du Conseil d'administration relative à l'établissement des comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'Entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit (« ISA »). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux exigences déontologiques. En tant que Réviseur d'Entreprises, il nous appartient de planifier et de réaliser notre audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève de notre jugement. En procédant à cette évaluation des risques, nous avons pris en compte le contrôle interne du Groupe relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous avons obtenu du Conseil d'administration et des préposés à l'administration du Groupe, toutes les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion non modifiée.

Opinion non modifiée

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2012, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat, notre responsabilité est de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, sans remettre en cause l'opinion non modifiée exprimée ci-dessus, il nous paraît important d'attirer l'attention du lecteur sur le fait que, consciente des défis que présente la réforme « Solvency II » pour la caisse commune d'assurance, sa Direction a décidé de lui réserver une attention particulière. Comme le précise l'annexe 4.2 aux comptes consolidés, plusieurs projets visant à rencontrer les exigences de la réforme ont été lancés. Il est primordial que les efforts consentis ces dernières années en vue, notamment, de renforcer le système de contrôle interne de la caisse commune d'assurance et de consolider ses fonds propres soient poursuivis en 2013.

Le Réviseur d'Entreprises
PwC Réviseurs d'Entreprises scrl
Représentée par:

Jacques Tison
Réviseur d'Entreprises